

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE L'HONORABLE
FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU 500, BOUL. RENÉ-
LÉVESQUE OUEST À MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 12 JUIN 2013

VOLUME 106

ROSA FANIZZI et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me PAUL CRÉPEAU,
Me EDITH-FARAH ELASSAL

INTERVENANTS :

Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du Québec
Me JULIE VINCENT pour M. Bahjat Ashkar
Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN pour Ville de Laval
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me STÉPHANIE DESROSIERS pour Dessau
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec
Me FRANÇOIS-XAVIER ROBERT pour l'Ordre des ingénieurs du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	5
BAHJAT ASHKAR	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	7
LUCIEN DUPUIS	
INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU	118
CLAUDE VALLÉE	
INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU	218

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce douzième (12ième)
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 BAHJAT ASHKAR,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Alors, bonjour, Monsieur Ashkar.

12 R. Bonjour, Madame.

13 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

14 Q. **[1]** Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire.

15 Bonjour, Monsieur Ashkar. Monsieur Ashkar, je vais
16 vous demander brièvement, peut-être pour commencer
17 votre témoignage, de nous résumer votre parcours
18 académique et professionnel, peut-être au niveau de
19 vos diplômes que vous détenez et depuis quand?

20 R. J'ai commencé ma vie universitaire à l'École
21 Polytechnique en soixante et un (61), je venais
22 d'arriver au pays.

23 Q. **[2]** Oui.

24 R. J'ai fait mes études en génie civil que j'ai
25 terminées en soixante-cinq (65), moi, je suis entré

1 en soixante et un (61). Après ça, j'ai été
2 travailler à Dominion Bridge comme ingénieur en
3 structure pour quatre, cinq mois à peu près. Et je
4 suis retourné dans mon pays d'origine qui est le
5 Liban pour occuper un poste dans l'Office des...
6 Office des eaux. Et là j'ai remarqué que j'ai
7 besoin d'autres informations. Au bout d'à peu près
8 deux ans, je suis retourné à la Polytechnique faire
9 une maîtrise dans le domaine qu'on appelle le génie
10 sanitaire et le traitement des eaux, l'adduction en
11 eau et les ordures ménagères.

12 Q. **[3]** Et après la maîtrise, est-ce que vous avez
13 obtenu un autre diplôme?

14 R. Après la maîtrise, plus tard, quelques années plus
15 tard, j'ai eu l'occasion de préparer un doctorat à
16 l'Université de Dijon en France.

17 Q. **[4]** O.K. Et ça, c'est à travers...

18 R. Dans le domaine de l'environnement.

19 Q. **[5]** Dans l'environnement, ce qui a toujours été
20 votre spécialité.

21 R. C'est exact.

22 Q. **[6]** Et à travers, peut-être au point de vue
23 professionnel, dites-nous rapidement, vous avez
24 travaillé, vous nous dites, vous êtes retourné au
25 Liban, revenu au Canada. Rapidement, pour qui vous

1 avez travaillé? On va s'en aller jusqu'en mil neuf
2 cent quatre-vingt-quinze (1995), quatre-vingt-seize
3 (96), quatre-vingt-dix-sept (97) là.

4 R. Là après ça, j'ai l'Université de Moncton m'a
5 demandé d'aller enseigner là-bas après la maîtrise,
6 j'y ai passé deux ans. Les Nations Unies sont venus
7 me prendre dans le Centre international de génie
8 sanitaire qui était... On était dirigé par Genève
9 qui est l'OMS, c'est l'Organisation mondiale de la
10 santé, pour qui j'ai été engagé, avec un séjour au
11 Maroc pour couvrir les pays francophones de
12 l'Afrique et du Moyen-Orient. Alors, je suis resté
13 là-bas trois ans, je pense. Et j'ai couvert tous
14 ces pays en formant des ingénieurs. Les étudiants
15 arrivaient chez nous, ils sont des ingénieurs
16 diplômés, et on leur donnait l'équivalent d'une
17 maîtrise d'ici, mais avec du pratique.

18 Q. **[7]** Maintenant, c'était de l'enseignement que vous
19 faisiez à ce moment-là?

20 R. De l'enseignement et du chantier, on allait... on
21 travaillait dans les campagnes de la malaria parce
22 que c'était l'assainissement.

23 Q. **[8]** Oui.

24 R. Et on allait visiter les usines. Le Maroc s'est
25 réveillé sur l'assainissement et le traitement des

1 eaux et le traitement des ordures ménagères. On
2 allait faire des visites industrielles pour voir
3 comment ça se passe.

4 Q. **[9]** Et vous avez occupé cet emploi-là auprès des
5 Nations Unies jusqu'en quelle année?

6 R. Soixante-treize (73).

7 Q. **[10]** Soixante-treize (73).

8 R. De soixante-dix (70) à soixante-treize (73).

9 Q. **[11]** Et qu'est-ce qui se passe en mil neuf cent
10 soixante-treize (1973), professionnellement?

11 R. En soixante-treize (73), je pense, lors... il y
12 avait une compagnie de Laval qui avait un projet au
13 Maroc. Et on était une petite communauté québécoise
14 et qui venait de l'ACDI des choses comme ça. Lors
15 des réceptions, il y avait les dirigeants, le
16 président et le directeur général de cette
17 compagnie qui s'appelait Gendron Lefebvre, qui
18 m'ont rencontré, puis ils m'ont dit, « Monsieur
19 Ashkar, on a besoin de toi. Le Québec se
20 réveille. » C'était la vague pour le traitement des
21 eaux et des choses comme ça, la SQAE a été formée.
22 Alors...

23 Q. **[12]** Savez-vous avec qui vous avez fait affaire, de
24 chez Gendron Lefebvre, pendant...

25 R. Avec le directeur, qui était Claude Hotte, et Marc

1 Gendron qui était un coprésident.

2 Q. **[13]** O.K. Alors, êtes-vous venu travailler pour
3 Gendron Lefebvre?

4 R. J'ai été travailler pour Gendron Lefebvre pour
5 former un grand département qui est génie sanitaire
6 et génie municipal.

7 Q. **[14]** Et quand... Vous avez été chez Gendron
8 Lefebvre jusqu'à quand?

9 R. De soixante-treize (73) à quatre-vingt-cinq (85),
10 si ma mémoire est bonne.

11 Q. **[15]** Vous vous occupez spécifiquement du domaine?

12 R. Spécifiquement, moi j'avais les deux départements.
13 Le génie municipal, qui s'occupe d'infrastructures,
14 égouts, aqueducs, et l'autre partie qui est les
15 usines de traitement, et j'étais en charge de
16 l'usine de Sainte-Rose et de Pont-Viau, pour lequel
17 j'ai eu un prix là-dedans. J'ai introduit dans la
18 province l'utilisation de l'ozone comme matière de
19 désinfection de l'eau.

20 Q. **[16]** O.K. Aux usines de Sainte-Rose et Pont-Viau?

21 R. Exact.

22 Q. **[17]** O.K.

23 R. Après ça, l'autre usine, c'était un autre bureau
24 qui l'a faite, puis ils ont adopté l'ozone encore.

25 Q. **[18]** Et vous quittez Gendron Lefebvre...

1 R. Mais, permet... J'ai fait une autre chose, parce
2 qu'on parle de Laval, une des grandes missions,
3 c'était, j'ai préparé le plan directeur d'aqueducs
4 de Ville de Laval, dont on se sert encore, parce
5 que c'était plusieurs années... En tout cas.

6 Q. **[19]** O.K. C'est un plan visionnaire pour plusieurs
7 années.

8 R. C'est ça.

9 Q. **[20]** Vous quittez le bureau de Gendron Lefebvre en
10 quelle année?

11 R. En quatre-vingt-cinq (85), suite à une rencontre
12 avec un de mes confrères, je n'avais plus le goût
13 de refaire, tu sais, répéter la même chose, puis je
14 m'en occupais technique seulement, moi. Je n'avais
15 pas l'extérieur. Lui il m'a proposé, ils ont
16 besoin, à la SQAE, des sous-traitants. Des
17 gestionnaires de projet.

18 Q. **[21]** Juste nous expliquer, la SQAE, c'est?

19 R. Société québécoise d'assainissement des eaux.

20 Q. **[22]** O.K. Alors ils ont besoin de sous-traitants?

21 R. Sous-traitants, et il m'a dit, « Va débrouiller une
22 première ville qui veut faire son assainissement,
23 et si tu réussis à obtenir un contrat, nous on met
24 autour de toi des projets, l'équivalent de trente
25 (30), trente-deux millions de dollars (32 M\$), et

1 tu as deux et demi pour cent (2,5 %) là-dedans,
2 mais on ne paie rien. Ni la voiture, ni
3 l'allocation, ni la secrétaire, ni rien, ni les
4 timbres, ni l'affaire... » Alors, j'ai vendu ma
5 salade, la première fois que je me vendais moi-
6 même.

7 Q. **[23]** À votre compte.

8 R. À mon compte. Je n'avais plus l'auréole de vendre
9 en affaires. Je vendais Bahjat Ashkar pour Bahjat
10 Ashkar, et j'ai eu un trip terrible. Et j'ai dit...
11 Parce que mes employés me disaient, « Monsieur
12 Ashkar, vous êtes vendeur. » Et moi ça me faisait
13 mal au ventre, parce que j'ai appris ici, au
14 Québec, que c'est un peu péjoratif, être vendeur,
15 c'est... J'ai senti un plaisir fou. Bref, j'ai
16 commencé à faire ça, j'ai commencé à L'Assomption.
17 J'ai eu L'Assomption ville, paroisse, et Saint-
18 Gérard-de-Magella. Après ça la SQAE est venue
19 greffer à ça Crabtree.

20 Q. **[24]** Alors on va juste avancer un peu. Vous avez
21 fait plusieurs municipalités pour, des projets pour
22 la SQAE?

23 R. Pour la SQAE.

24 Q. **[25]** Ça a bien fonctionné?

25 R. Très bien.

1 Q. **[26]** Qu'est-ce que vous faites après ces projets-là
2 pour la SQAE?

3 R. Après ça le gouvernement a changé, et le nouveau
4 gouvernement a fait un moratoire là-dessus. Moi, le
5 mandat que j'avais, pour deux ans et demi à trois
6 ans, pour réaliser pour trente-deux millions de
7 dollars (32 M\$) de travaux. Alors, mon travail
8 était de gérer ça, gérer les constructions. Je ne
9 surveillais pas la construction, mais je gérais les
10 travaux de l'entrepreneur et l'ingénieur-conseil
11 pour procéder là-dedans.

12 Après ça j'ai dit, ça a diminué un peu,
13 j'ai dit je suis originaire de génie-conseil,
14 pourquoi je ne rentre pas là-dedans? J'ai commencé
15 à faire de la promotion pour vendre mes
16 connaissances en génie... comme ingénieur-conseil.

17 Q. **[27]** Sous quel nom, ou sous quelle forme
18 d'entreprise vous avez vendu...

19 R. Là j'ai formé la compagnie CDG. Ça veut dire Centre
20 d'étude de gestion de recher... de... de gestion et
21 de recherche.

22 Q. **[28]** On est en quelle année?

23 R. On est quatre-vingt-sept (87), quatre-vingt-huit
24 (88), quelque chose comme ça.

25 Q. **[29]** O.K. CDG, ça va fonctionner pendant une couple

1 d'années? On passe un peu rapidement...

2 R. Ça va fonctionner jusqu'à quatre-vingt-quatorze
3 (94), et là encore, j'ai eu le plein le casque. Moi
4 j'ai deux enfants. Parlant avec eux, ils ne
5 voulaient pas être ingénieurs. Dans mon esprit,
6 moi, je montais pour les aider. Alors j'étais dans
7 une période de réflexion, et à un séminaire à
8 l'Ordre des ingénieurs... Non. À l'Association des
9 ingénieurs-conseils, et un type s'assoit à côté de
10 moi, il s'appelle Kazimir Olechnowicz, il dit,
11 « Monsieur Ashkar, qu'est-ce que vous faites? » Le
12 séminaire était sur assurer la relève. Il dit,
13 « Comment tu assures la relève? » Tout seul...

14 Q. **[30]** En passant, monsieur Olechmowicz, il était
15 qui, et qui est-il aujourd'hui?

16 R. Il était le président de CIMA.

17 Q. **[31]** O.K. Alors, président de CIMA.

18 R. Un bureau d'ingénieurs-conseils.

19 Q. **[32]** Oui.

20 R. Il m'a dit, « J'aimerais bien qu'on se rencontre ».
21 Le lendemain on s'est rencontré, il me dit :
22 « Monsieur Ashkar, votre compagnie on la suit de
23 près, ça nous intéresse », et des choses comme ça,
24 « nous on n'achète pas, puis on ne vend pas ». Mais
25 je dis : « Vous faites quoi? ». Il dit : « On

1 fusionne ». Ça veut dire quoi. Il dit : « Vous
2 mettez votre main dans la poche, vous tirez cinq
3 dollars (5 \$), nous on met la main dans la poche,
4 on tire vingt-cinq dollars (25 \$), on fait une
5 compagnie à trente dollars (30 \$), vous avez vingt-
6 cinq (25), nous on a vingt-cinq (25) ». Parfait.
7 J'ai dit : « Laissez-moi méditer ». On s'est
8 rencontré après, il est venu avec un autre homme,
9 j'ai dit : « Qui c'est ce monsieur-là? ». Il dit :
10 « Le comptable ». Le comptable, il continuait la
11 même discussion, j'ai dit : « Mais sur quelle base
12 vous faites ça? ». Il dit : « L'état financier des
13 cinq dernières années ».

14 Q. **[33]** On va juste, étant donné que ça remonte à
15 mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994), on va
16 passer un peu cette période-là?

17 R. Oui.

18 Q. **[34]** Mais il y a eu fusion avec CIMA?

19 R. Il y a une, la fusion ne se faisait pas parce que
20 moi j'avais quelque chose de personnel là-dedans,
21 mon avocat m'a dit : « Tu n'as aucun intérêt de
22 fusionner, surtout les plans... d'intérêt de
23 vendre ». Alors, mais on a fait la vente, mais avec
24 les conditions de fusion, donc je rentre comme
25 actionnaire là-dedans puis ils ont payé très peu,

1 ils m'ont donné des actions avec ça.

2 Q. **[35]** O.K. Vous êtes resté avec... C.D.G. a été
3 acheté par CIMA, vous y êtes resté dans cette
4 nouvelle compagnie-là jusqu'à quand?

5 R. Dix-huit mois après, c'était un mariage extrêmement
6 pénible que je n'aime pas, j'ai mémorisé, en tout
7 cas, j'ai perdu beaucoup d'argent là-dedans et j'ai
8 quitté vers la fin de l'été quatre-vingt-seize (96)
9 où j'ai dû être hospitalisé pour un nodule au
10 poumon. Sortant de l'hôpital, j'ai dit : « Je ne
11 peux pas rester comme ça, il faut que je fasse
12 quelque chose ».

13 Q. **[36]** O.K. On est à la fin de quatre-vingt-seize
14 (96), vous venez...

15 R. Début quatre-vingt-dix-sept (97).

16 Q. **[37]** Qu'est-ce que vous faites professionnellement
17 après ce divorce-là avec CIMA?

18 R. C'était la grande partie de noirceur, je ne voulais
19 plus retourner en génie, mais c'est ce que j'avais
20 été, j'ai été prendre un cours d'ébénisterie pour
21 m'amuser, pour faire quelque chose, pas pour gagner
22 ma vie, mais... Bref, j'ai reparti, j'ai été voir
23 le maire de Laval, j'ai dit : « C'est une ville qui
24 m'a donné certains contrats », je vais voir s'ils
25 peuvent m'aider, j'ai rencontré, il y avait le

1 maire Vaillancourt.

2 Alors, je l'ai rencontré, j'ai expliqué mon
3 cas, juste comme ça. Il dit : « Je vais essayer de
4 faire quelque chose, mais vous admettez que vous
5 aviez un morceau de la Ville vous l'avez cédé à
6 quelqu'un d'autre qui était CIMA, on va essayer de
7 faire quelque chose ».

8 Q. **[38]** Peut-être juste sur cette question-là, vous
9 aviez déjà auparavant au sein de votre compagnie
10 C.D.G., des contrats avec la Ville de Laval?

11 R. Oui, et mes contrats étaient surtout, moi j'étais
12 fort de partir quelque chose dans l'entretien, les
13 villes on a des choses souterraines depuis des
14 années. Et comme tout, l'être humain n'est pas
15 permanent, puis il n'est pas capable de faire
16 quelque chose de permanent. Ça c'est ma philosophie
17 personnelle. Je ne donne pas de cours. Et j'ai dit
18 tout nécessite de l'entretien, puis même j'avais
19 rencontré les amis, mon fils, j'ai dit : « Les amis
20 si vous voulez faire de l'argent puis être
21 indépendant, allez dans l'entretien ».

22 Et j'ai commencé, un cadeau venu du ciel,
23 la Ville m'a donné un mandat de vingt-cinq mille
24 dollars (25 000 \$) pour vérifier trois vannes, pour
25 changer des vannes énormes d'aqueduc, pour vérifier

1 ça pour les changer. Ça coûtait trois cent vingt-
2 cinq mille dollars (325 000 \$).

3 Alors, on a creusé, on a regardé les
4 vannes, on a inspecté, puis j'ai commencé à
5 contacter les fournisseurs de vannes. Et je suis
6 revenu faire une proposition à la Ville, vous
7 n'avez pas à les changer et ça va vous coûter
8 soixante mille dollars (60 000 \$) au lieu de trois
9 cent vingt-cinq mille dollars (325 000 \$), on va
10 les réhabiliter. Et là ça a fait un boum, tout le
11 monde parlait de ce nouveau mystère.

12 Q. **[39]** Qui était de réhabiliter au lieu de changer?

13 R. Et là, après ça, on a fait un logiciel, ça m'a
14 coûté beaucoup pour aller inspecter les conduites
15 d'aqueduc et d'égout. Maintenant les compagnies
16 américaines sont venues plus fort, des choses comme
17 ça, mais on a fait un logiciel qui s'appelle RN-4
18 pour l'aqueduc et GS-4 pour l'égout.

19 Q. **[40]** Alors, vous développez un peu ce marché-là. La
20 question était, vous aviez déjà des contrats?

21 R. C'est là, quand CIMA est venu m'acheter, ils ont
22 acheté ces logiciels avec ça, puis...

23 Q. **[41]** Et là vous dites qu'en quatre-vingt-dix-sept
24 (97) vous voyez le maire Vaillancourt pour avoir
25 des nouveaux contrats?

1 R. À cette période, c'était le maire Lefebvre.

2 Q. **[42]** Lefebvre, avant quatre-vingt-neuf (89)?

3 R. Moi, quand j'ai eu les premiers contrats c'était
4 avec Lefebvre.

5 Q. **[43]** Mais quand vous retournez voir le maire
6 Vaillancourt, vous placez ça après la vente à...

7 R. À CIMA.

8 Q. **[44]** ... à CIMA?

9 R. Oui.

10 Q. **[45]** O.K. Et là vous demandez des contrats, il
11 dit : « On va voir », mais vous avez vendu à CIMA?

12 R. C'est ça, mais il m'a dit : « Je vais faire mon
13 possible pour vous aider ».

14 Q. **[46]** O.K. Qu'est-ce que vous faites
15 professionnellement à partir de ce moment-là, vous
16 allez travailler sous quel nom?

17 R. J'ai travaillé, quand j'ai vendu chez CIMA, il y
18 avait la compagnie C.D.G. qui est partie et j'avais
19 mon holding qui s'appelait BAFA, c'était un
20 holding.

21 Q. **[47]** BAFA?

22 R. BAFA. Et j'ai demandé à mon avocat qui s'en
23 occupait de l'incorporation, il a dit : « Pourquoi
24 faire une nouvelle compagnie »?

25 Q. **[48]** O.K.

1 R. Faites vivre BAFA, faites-là fonctionner, retirez
2 vos biens personnels là-dedans, c'est ce que j'ai
3 fait.

4 Q. **[49]** Et vous avez fonctionné au point de vue
5 professionnel...

6 R. Sous le nom de BAFA.

7 Q. **[50]** ... sous le nom de BAFA. Parlez-nous, à partir
8 de cette période-là, quatre-vingt-dix-sept (97)...
9 et BAFA va être vendue plus tard à une autre
10 entreprise?

11 R. Plus tard, en quatre-vingt-dix-neuf (99), deux
12 mille (2000), ça a été vendu à LBHA.

13 Q. **[51]** O.K., alors, pour le moment, on s'en tient à
14 quatre-vingt-dix-sept (97), deux mille (2000), où
15 vous fonctionnez sous le nom de BAFA. Êtes-vous le
16 seul, la seule personne, le seul ingénieur qui
17 travaille au sein de BAFA?

18 R. Oui, j'ai loué un bureau puis j'étais seul, seul,
19 seul comme le bon Dieu. Et la Ville m'a donné un
20 petit projet dans les cinquante (50) à soixante-dix
21 mille dollars (70 000 \$), je pense, d'honoraires et
22 moi, je n'ai jamais fait de projet d'égouts
23 aqueducs. Moi, c'était les usines. J'ai appelé un
24 de mes anciens ingénieurs qui était rendu quelque
25 part à Vaudreuil. Il est venu me voir, je lui ai

1 donné le projet, j'ai dit: « Fais-moi ça », je l'ai
2 payé, il m'a donné les plans scellés par lui-même,
3 puis on l'a présenté à la Ville et la Ville a fait
4 la soumission.

5 Q. **[52]** O.K. Alors, ce n'était pas votre domaine les
6 égouts aqueducs?

7 R. Non.

8 Q. **[53]** O.K.

9 R. O.K., j'ai développé pour ça, mais ne me demandez
10 pas de faire un projet.

11 Q. **[54]** Et ce contrat-là que vous obtenez en quatre-
12 vingt-dix-sept (97), on est à la période avant la
13 loi 106, c'est un contrat que vous obtenez de gré à
14 gré?

15 R. De gré à gré.

16 Q. **[55]** O.K. Est-ce qu'il y a eu d'autres contrats que
17 vous obtenez de Ville de Laval pendant cette
18 période-là, quatre-vingt-dix-sept (97) à deux mille
19 (2000), jusqu'à la vente et puis achat?

20 R. Oui, j'ai eu d'autres contrats, quand j'ai eu le
21 deuxième contrat, j'ai été cherché une de mes
22 anciens ingénieurs que je demandais de venir me
23 joindre. Il était bien... comment dire... installé,
24 lui, et pour l'attirer, je lui ai dit: « Écoute,
25 j'ai une compagnie, je suis seul, je te donne vingt

1 pour cent (20 %) ». C'était un bon designer que
2 j'avais besoin alors, on a eu des contrats MOP et
3 lui il travaillait et moi, je prenais la route, je
4 revenais le soir ou j'appelais par téléphone pour
5 avoir qu'est-ce qui se passe au bureau et on a
6 engagé une secrétaire.

7 Q. **[56]** O.K., vous avez obtenu des contrats MOP,
8 maîtrise d'oeuvre privée?

9 R. Oui, le MOP, c'est le promoteur qui fait le projet,
10 mais par l'intermédiaire, il faut qu'il passe par
11 la Ville et je trouve c'est une bonne façon, au
12 lieu... parce que si l'entrepreneur nous donne le
13 projet, il a la main forte là-dessus, il peut faire
14 des modifications. Si on est obligé de suivre la
15 main qui nous alimente, alors, la Ville, pour
16 échapper à ça, elle considère... elle, elle fait le
17 promoteur, donne une liste de cinq compagnies et la
18 Ville choisit parmi ça...

19 Q. **[57]** Cinq compagnies, des firmes de génie, vous
20 voulez dire?

21 R. Oui, oui.

22 Q. **[58]** O.K.

23 R. Et nous, nos honoraires viennent de la Ville, mais
24 c'est le promoteur qui les paye à la Ville.

25 Q. **[59]** O.K., alors, la Ville assure un contrôle sur

1 le travail...

2 R. C'est ça.

3 Q. **[60]** ... choisit par le promoteur, dans le fond?

4 R. Exact.

5 Q. **[61]** O.K. Alors, vous avez fait des MOP à Ville de
6 Laval pendant cette période-là?

7 R. Oui.

8 Q. **[62]** Êtes-vous capable de nous dire à peu près
9 combien ou ça représentait quoi en honoraires
10 annuellement?

11 R. Cent mille (100 000 \$), cent cinquante (150)... si
12 je veux être..., peut-être... je ne pense pas avoir
13 atteint le deux cent mille (200 000 \$).

14 Q. **[63]** O.K., ce n'était pas des montants exorbitants,
15 là?

16 R. Non, non.

17 Q. **[64]** O.K.

18 R. Non, et je n'étais plus moi-même. Après le divorce,
19 je n'étais plus moi-même, avec CIMA, je me
20 demandais pourquoi je reste là-dedans puis choses
21 comme ça. Dans cette atmosphère, on dirait que les
22 dieux arrivent en aide quand on est comme ça, il y
23 a quelque chose qui arrive. Un que je connaissais
24 bien, bien un compétiteur à des moments, mais
25 c'était un confrère pareil, Jean Leroux de la firme

1 Leroux Beaudoin Hurens me rencontre, il dit:
2 « Qu'est-ce que tu fais avec tes projets »? J'ai
3 dit: « J'ai commencé à donner en sous-contrats, là,
4 j'ai engagé un ingénieur ». Il dit: « Nous, on est
5 prêt à collaborer avec toi, tu n'as pas besoin de
6 bouger, reste ici et on fait le projet, on te
7 donne »... j'ai dit: « Non, ce système ne me plaît
8 pas. Moi je veux être face à mon client », parce
9 que moi, je me vendais moi-même en disant au maire:
10 « C'est moi qui te sers, c'est moi qui te livre, tu
11 me dis »... d'ailleurs, j'ai dit au maire: « Tu me
12 donnes une tape sur l'épaule, tu dis Bravo, un coup
13 de pied dans le derrière, tu dis « bullshit », tu
14 es vendeur », alors, moi, j'ai toujours conservé
15 cet... moi, je prends, j'écoute le maire qu'est-ce
16 qu'il veut et je viens remettre moi-même. Il
17 trouvait ça fantastique le maire.

18 Q. **[65]** O.K. Alors, est-ce que vous...

19 (09:53:15)

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[66]** De qui parle-t-on, à ce moment-là?

22 R. Hein?

23 Q. **[67]** De quel maire parle-t-on, à ce moment-là?

24 R. À cette période, je n'avais pas d'autre maire que

25 Laval. J'avais... oui...

1 Q. **[68]** Mais qui était maire à Laval?

2 R. C'était Vaillancourt.

3 Q. **[69]** Bon.

4 R. Mais, j'ai eu, quand j'ai commencé, j'étouffais, ce
5 n'était pas assez pour payer tout le monde, j'ai
6 frappé la porte de la Ville de Sainte-Marguerite-
7 du-Lac-Masson. Il y avait une charmante dame que
8 j'ai servie dans le temps quand j'étais dans CDG et
9 j'ai été la voir et elle dit: « Monsieur Ashkar,
10 nous, on a viré tous nos contrats à CIMA, mais on
11 était satisfait de vos... J'ai un petit projet de,
12 je pense, vingt (20), vingt-cinq mille dollars
13 (25 000 \$). Vous pouvez vous amuser à ça. » Je ne
14 me rappelle pas, c'était une évaluation d'un
15 secteur de route, ou des choses comme ça.

16 (09:54:12)

17 Me PAUL CRÉPEAU :

18 Q. **[70]** Alors vous avez fait des... Un petit, ou des
19 petits contrats?

20 R. Un.

21 Q. **[71]** Un à Sainte-Marguerite.

22 R. Pour commencer...

23 Q. **[72]** En dehors de Laval.

24 R. Et là elle m'a dit, « Il faut que tu rencontres le
25 conseil. » On a rencontré le conseil, choses comme

1 ça, et j'allais souvent les visiter. Parfois ils
2 avaient des petites affaires. Je ne chargeais rien.
3 Avec le type des travaux publics, il m'a dit, « On
4 a tel problème, tel problème. » O.K. Mais toujours
5 donner des conseils comme ça, parce que je
6 m'attendais à ce que quand il y a une résolution à
7 passer, qu'ils la passent à moi.

8 Q. [73] O.K.

9 R. C'est tout.

10 Q. [74] Vous faisiez du développement d'affaires à ce
11 moment-là, rencontrer des...

12 R. C'était ma façon de développer des affaires.

13 Q. [75] O.K.

14 R. Je n'avais pas d'autres cadeaux que de faire des
15 consultations gratuites.

16 Q. [76] On se replace dans le temps, c'est au moment
17 où vous êtes en discussion avec monsieur Leroux de
18 Leroux Beaudoin Hurens et Associés, c'est la
19 société qui s'appelle LBHA?

20 R. LBHA.

21 Q. [77] C'est à eux que vous allez vendre?

22 R. Oui.

23 Q. [78] Éventuellement. Alors on va y arriver, à cette
24 vente-là, qui se fait à quel moment?

25 R. Ça a commencé, la discussion, en quatre-vingt-dix-

1 huit (98). On a fermé la conclusion en quatre-
2 vingt-dix-neuf (99). On a signé le document en
3 quatre-vingt-dix-neuf (99), effectif le premier de
4 deux mille (2000).

5 Q. **[79]** Premier (1er) janvier deux mille (2000)?

6 R. Oui.

7 Q. **[80]** Alors, LBHA achète BAFA?

8 R. Oui.

9 Q. **[81]** Quel est... Est-ce que vous continuez à
10 détenir des actions, soit dans BAFA, soit...

11 R. Pas du tout.

12 Q. **[82]** Pas du tout. Vous vendez complètement.

13 R. Pas du tout. Lavé comme ça, aurevoir.

14 Q. **[83]** O.K. Et LBHA, parlez-nous un petit peu de
15 LBHA. C'est une firme qui vient de Montréal ou de
16 l'extérieur?

17 R. C'est une firme qui vient de Montréal, c'est une
18 firme qui est considérée parmi les... Elle
19 s'appelait, avant, Leroux... Leroux Leroux Nantel
20 Papin. C'est une compagnie à deux têtes. La
21 première tête était le génie municipal, et la
22 deuxième tête c'était l'évaluation municipale.

23 Q. **[84]** Et ils sont présents où?

24 R. Et c'est une compagnie qui est considérée parmi les
25 grands bureaux qui ont beaucoup de municipalités.

1 Rive nord, Lanaudière, Vaudreuil-Soulanges, ils
2 étaient partout. À Montréal il y avait Saint-
3 Léonard... En tout cas.

4 Q. **[85]** Ils sont présents partout dans le milieu
5 municipal. Est-ce qu'ils sont présents à Laval en
6 deux mille (2000)?

7 R. Un peu comme évaluateurs. Pas comme ingénieurs.

8 Q. **[86]** Comme évaluateurs. Ce qui est une de leurs
9 divisions, mais ils ne font pas de génie.

10 R. Non.

11 Q. **[87]** Savez-vous pourquoi, est-ce que monsieur
12 Leroux vous l'a dit, pourquoi il était intéressé à
13 acheter votre cabinet, le cabinet BAFA?

14 R. Malheureusement, si je le savais dans la
15 discussion, ma négociation aurait été meilleure.
16 Comme je vous dis, j'étais fait, là... Je ne veux
17 plus le génie-conseil, et il est arrivé, il m'a
18 dit, « On te paie un salaire avec un, comment dire,
19 un compte de... de dépenses. » Et je me suis rendu
20 compte, après, que c'était un cadeau que je
21 faisais, jamais il ne pouvait arriver à ça, parce
22 que c'est un bureau qui était très fort avec les
23 commissions scolaires. Ils ont construit presque
24 toutes les écoles dans le coin là-dedans, et les
25 commissions scolaires sont limitées, Lanaudière,

1 Laurentides, choses comme ça, Laval, Lanaudière et
2 Laurentides, les trois L.

3 Q. [88] Oui?

4 R. Alors là, ils avaient un bureau là-dedans, et
5 effectivement, les premiers mois on recevait des
6 courriers des commissions scolaires.

7 Q. [89] Est-ce que vous pourriez...

8 R. Et, en même temps...

9 Q. [90] Oui?

10 R. ... ils ont mis le pied à Laval.

11 Q. [91] Ils ont mis le pied à Laval. Expliquez... Est-

12 [REDACTED]

13 [REDACTED]

14 [REDACTED]

15 [REDACTED]

16 [REDACTED]

17 [REDACTED]

18 [REDACTED]

19 [REDACTED]

20 [REDACTED]

21 [REDACTED]

22 [REDACTED]

23 [REDACTED]

24 [REDACTED]

25 [REDACTED]

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce douzième (12e)
2 jour du mois de juin,

3
4 A COMPARU :

5
6 LUCIEN DUPUIS, ingénieur retraité.

7
8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9
10 INTERROGÉ PAR Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

11 Q. **[476]** Monsieur Rossignol, Cainnech Lussiaà-Berdou
12 procureur. Vous pouvez vous asseoir. C'est moi qui
13 vais procéder à votre interrogatoire aujourd'hui.
14 Vous nous avez déclaré il y a quelques instants que
15 vous étiez ingénieur retraité. Est-ce que vous
16 pouvez, disons, faire le tour de votre curriculum
17 vitae, en commençant par vos études et puis
18 détailler votre parcours professionnel?

19 R. Je suis diplômé de l'École Polytechnique en mil
20 neuf cent cinquante-cinq (1955) et mon premier
21 emploi a été avec la Ville de Montréal, au Service
22 des travaux publics, division des eaux et
23 assainissement jusqu'en décembre cinquante-six
24 (56). Et à partir de décembre cinquante-six (56),
25 j'ai été engagé par la compagnie Pressor Pride

1 Limited qui est un manufacturier de gros tuyaux
2 d'aqueducs et d'égouts et de dalles en béton
3 précontraint jusqu'en mil neuf cent soixante et un
4 (1961). En mil neuf cent soixante et un (1961),
5 j'ai fondé avec trois confrères un bureau
6 d'ingénieurs-conseils qui s'appelait à l'époque
7 Beaudry Beaulieu Dupuis Morin.

8 Q. **[477]** Vous avez donc quitté le service public pour
9 partir dans le privé.

10 R. Oui.

11 Q. **[478]** C'est-à-dire en revenant un peu à un travail
12 similaire à ce que vous faisiez à la Ville de
13 Montréal?

14 R. Non, pas tout à fait.

15 Q. **[479]** Pas tout à fait.

16 R. Là j'étais en génie-conseil. À la Ville de
17 Montréal, ce n'était pas... ce n'était pas du
18 génie-conseil.

19 Q. **[480]** Vous ne faisiez pas de génie-conseil comme
20 tel. O.K. Donc, vous fondez votre firme. Est-ce
21 qu'il y avait, comment dire, une raison spéciale
22 pour laquelle à ce moment-là vous avez décidé de
23 passer...

24 R. Oui. Messieurs Beaulieu et Beaudry venaient
25 d'obtenir un contrat sur la Route Transcanadienne

1 dans la région de Drummondville, un contrat d'une
2 vingtaine de milles de route, de surveillance. Et
3 ces deux personnes-là étaient plus spécialisées
4 dans le domaine du transport et de la mécanique des
5 sols. Et ils ont décidé de partir un bureau
6 d'ingénieurs-conseils, mais ils voulaient avoir
7 aussi une section de génie municipal. Et Roger
8 Morin et moi-même, c'était notre spécialité. Donc,
9 ils nous ont demandé de se joindre à eux à
10 l'automne mil neuf cent soixante et un (1961). À ce
11 moment-là, le bureau... on avait un bureau à
12 Drummondville pour être à proximité des travaux de
13 route et on a ouvert un bureau à Montréal à
14 Ahuntsic.

15 Q. **[481]** Parfait. La situation est restée comme telle
16 pendant combien de temps?

17 R. Jusqu'en mil neuf cent soixante-neuf (1969).

18 Q. **[482]** Qu'est-ce qui s'est passé en mil neuf cent
19 soixante-neuf (1969)?

20 R. Bien, avant... avant mil neuf cent... en soixante-
21 neuf (69), avec des partenaires, on s'est construit
22 à Ville de Laval, en face de l'hôtel de ville,
23 l'édifice Berthelot, au 3333.

24 Q. **[483]** Vous avez carrément bâti l'édifice à
25 l'époque, c'est ce que vous dites?

1 R. Oui, avec deux partenaires.

2 Q. **[484]** Parfait. Dites-moi, la firme à ce moment-là,
3 telle qu'elle existait au moment du déménagement,
4 votre spécialité, c'est quoi?

5 R. C'était le génie municipal, transport, structure
6 parce qu'il s'était ajouté un partenaire, monsieur
7 Routier, qui était un spécialiste en structure. On
8 avait une division d'urbanisme qui s'appelait La
9 Sotar, la Société technique d'aménagement
10 régionale, et un laboratoire de contrôle de la
11 qualité de matériaux qui s'appelait Les
12 Laboratoires Béton-Sol et une firme d'évaluateurs
13 qui s'appelait Les Estimateurs associés incorporée.

14 Q. **[485]** Vous couvrez quand même l'aspect...

15 R. Qui étaient tous dans le même bureau à Montréal.

16 Q. **[486]** Vous vous offrez une gamme de services assez
17 étendue.

18 R. Oui.

19 Q. **[487]** À ce moment-là, est-ce que vous faites
20 affaire exclusivement avec des municipalités ou
21 est-ce que vous travaillez aussi dans le privé?

22 R. Oui, en privé en structure, mais dans le domaine
23 municipal, c'est pour le public.

24 Q. **[488]** D'accord. En proportion, disons, de votre
25 chiffres d'affaires à cette époque-là?

1 R. À ce moment-là, c'est peut-être dix pour cent
2 (10 %) privé, quatre-vingt-dix pour cent (90 %)
3 public.

4 Q. **[489]** Parfait. Pour quelle raison est-ce que vous
5 décidez de déménager vers Laval?

6 R. À cette époque-là, on avait des travaux un petit
7 peu partout au Québec, dans l'Ouest du Québec, dans
8 le Nord, en Montérégie, dans vingt (20), vingt-cinq
9 (25) municipalités mais on essayait aussi de
10 travailler à Ville de Laval où trois des
11 actionnaires principaux demeuraient à Laval et on
12 offrait nos services puis on avait... on ne faisait
13 aucun travail, on nous disait que les bureaux qui
14 travaillent à Laval sont ceux qui sont implantés,
15 qui ont leur bureau dans la ville.

16 Q. **[490]** Donc, vous...

17 R. C'est pour ça qu'on a décidé de s'installer à Ville
18 de Laval parce qu'à ce moment-là, aussi, la Ville
19 de Montréal ne donnait aucun contrat à des firmes
20 d'ingénieurs-conseils. Tout était fait à l'interne
21 à la Ville de Montréal.

22 Q. **[491]** Donc, il n'y avait pas vraiment d'intérêt...

23 R. À demeurer à Montréal.

24 Q. **[492]** Et donc, vous avez fermé le bureau
25 d'Ahuntsic, à ce moment-là?

1 R. On a fermé le bureau d'Ahuntsic.

2 Q. **[493]** Donc, vous avez conservé, à ce moment-là, des
3 établissements toujours à Drummondville et à Laval
4 ou là vous vous êtes concentré à Laval?

5 R. Non, Drummondville, c'était fini.

6 Q. **[494]** Donc, à la fin du chantier vous aviez fermé?

7 R. Oui.

8 Q. **[495]** O.K. Donc, par la suite... donc, installation
9 en soixante-neuf (69) à la Ville de Laval et par la
10 suite, il se passe quoi avec la firme?

11 R. On continue à travailler dans nos domaines et on
12 offre nos services à Ville de Laval et jusqu'en mil
13 neuf cent... au moment où on est déménagé, c'était
14 l'administration Tétrault qui était au pouvoir et
15 jusqu'à la fin de l'administration, là, du maire
16 Tétrault, on n'a jamais eu aucun travail de Ville
17 de Laval.

18 Q. **[496]** Et l'administration du maire Tétrault se
19 termine? Selon votre mémoire?

20 R. Soixante-dix-sept (77), peut-être.

21 Q. **[497]** Fin des années soixante-dix (70)?

22 R. Il a fait deux termes à partir de soixante-cinq
23 (65). C'est soixante-cinq (65), soixante-neuf (69),
24 c'est soixante-treize (73).

25 Q. **[498]** Parfait.

1 R. En soixante-treize (73).

2 Q. **[499]** Éventuellement, vous avez eu des contrats à
3 la Ville de Laval?

4 R. Aux élections de soixante-treize (73), le candidat
5 à la mairie, c'était le docteur Paiement et
6 monsieur Routhier, mon associé et moi-même, avions
7 un ami qui était candidat échevin dans notre
8 quartier où on demeurait tous les deux et j'ai
9 décidé de travailler pour les élections. C'est
10 que... pensant que c'était peut-être la façon de se
11 rapprocher de l'administration. Donc, j'ai
12 travaillé à l'élection de monsieur Corbeau.

13 Q. **[500]** Je vais revenir à ça un petit peu plus tard
14 dans l'interrogatoire. Peut-être juste continuer,
15 disons, le développement de la firme comme tel...

16 R. Oui.

17 Q. **[501]** ... en parallèle, puis on reviendra au
18 développement des affaires, disons, au niveau de la
19 Ville de Laval. Donc, là la firme est installée à
20 Laval. Est-ce qu'il y a eu des changements dans
21 l'identité des associés après votre installation?

22 R. Oui, parce qu'à l'époque, quand il y a des
23 changements de partenaire, il faut changer le nom
24 de la société, c'était une règle à l'Ordre des
25 ingénieurs et quand monsieur Beaulieu s'est retiré,

1 bien, on a enlevé son nom, c'est devenu Beaudry,
2 Dupuis, Morin, Routhier. Quand monsieur Beaudry
3 s'est retiré, ça a été la même chose, quand
4 monsieur Morin s'est retiré aussi et jusqu'en mil
5 neuf cent quatre-vingt-dix (1990), là, en mil neuf
6 cent quatre-vingt-dix (1990), la firme s'appelait
7 Dupuis, Routhier, Riel et associés incorporée.

8 Q. **[502]** Et en quatre-vingt-dix (90), il y a une étape
9 significative dans le développement de votre
10 entreprise. Est-ce que je me trompe?

11 R. Oui, mon associé Raoul Routhier, qui était le
12 dernier, à part moi, des partenaires originaux, a
13 décidé de prendre sa retraite. Et j'ai eu des
14 offres de deux bureaux, à Laval, de se joindre, de
15 fusionner ou d'être acheté et j'ai rencontré, à
16 cette époque-là, monsieur Kazimir Olechnowicz, qui
17 était actif à l'Association des ingénieurs-conseils
18 et moi aussi, c'est là qu'on s'est rencontré.

19 Q. **[503]** Vous aviez d'ailleurs été président, je
20 pense, de cette association-là, à une époque, hein?

21 R. Oui, en mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985).

22 Q. **[504]** D'accord.

23 R. Et la chimie a été très bonne avec monsieur
24 Olechnowicz, on a les deux conseils
25 d'administration, les deux firmes se sont

1 rencontrées et on a convenu de faire une fusion de
2 nos deux firmes.

3 Q. **[505]** La firme de monsieur Olechnowicz, à cette
4 époque-là, s'appelle comment?

5 R. Groupe Conseil LNR et monsieur Olechnowicz avait
6 aussi un bureau qui s'appelait RDO, mais il avait
7 déjà fusionné avec Groupe Conseil LNR. Et Groupe
8 Conseil LNR était à Sherbrooke, et monsieur
9 Olechnowicz avait un bureau à Montréal et un bureau
10 à Laval.

11 Q. **[506]** Sous le nom de RDO.

12 R. RDO.

13 Q. **[507]** O.K. Donc, RDO et LNR ont fusionné, et
14 ensuite, si je vous suis bien, c'est là que la
15 fusion de cette entité résultante a fusionné avec
16 Dupuis, Routhier, Riel et Associés.

17 R. C'est ça. Oui.

18 Q. **[508]** D'accord. DRO... RDO, pardon, ils avaient
19 déjà un bureau à Laval, vous venez de me dire? Est-
20 ce qu'ils faisaient affaire sur place aussi?

21 R. Oui. RDO, c'était surtout un bureau en structure.

22 Q. **[509]** O.K.

23 R. Et, le bureau à Montréal était spécialisé en
24 structure, et à Laval il y avait une division de
25 génie municipal. De génie civil.

1 Q. **[510]** Parfait. Et ils avaient des contrats aussi
2 avec la Ville de Laval?

3 R. Oui. Ils avaient quelques contrats avec Ville de
4 Laval.

5 Q. **[511]** L'intérêt, pour vous, de cette fusion-là,
6 était quoi exactement?

7 R. C'était la complémentarité entre les expertises des
8 deux firmes. On n'avait pas de division de
9 mécanique et électricité, alors que c'était une
10 force chez le Groupe Conseil LNR. Le bureau de
11 monsieur Olechnowicz était un grand bureau en
12 structure, avec des spécialistes. Et nous on était
13 dans... On avait de la structure, mais monsieur
14 Routhier était le responsable des structures, et il
15 prenait sa retraite. Et pour, de leur part, ils
16 étaient intéressés à notre expertise en génie
17 municipal, en services urbains.

18 Q. **[512]** Donc, ce que vous me dites, c'est qu'il y
19 avait, disons, un intérêt commun à unir vos forces
20 pour finir de couvrir...

21 R. C'est ça.

22 Q. **[513]** ... respectivement l'ensemble du spectre des
23 services possiblement offerts. Est-ce qu'il n'y
24 avait pas aussi un intérêt... Parce que là je garde
25 en tête ce que vous m'avez expliqué, commencé à

1 m'expliquer tout à l'heure en ce qui concernait la
2 Ville de Laval. Est-ce qu'il n'y avait pas un
3 intérêt aussi peut-être pour RDO à, disons,
4 améliorer ses contacts avec l'appareil municipal
5 lavallois, dans le but, évidemment, d'augmenter sa
6 part de marché?

7 R. Sûrement. Probablement. Oui.

8 Q. **[514]** La fusion est initiée par vous ou par RDO
9 comme telle? Si je vous dis... En fait, juste pour
10 me confirmer, j'ai cru comprendre tout à l'heure
11 que c'était à l'initiative de RDO. C'est bien ça?
12 Qui vous a approchés, là.

13 R. C'était à l'initiative de Kazimir Olechnowicz.

14 Q. **[515]** Personnellement. O.K. Suite à la fusion, dans
15 la structure de l'entreprise, comment les rôles se
16 répartissent? Qui devient président?

17 R. Monsieur Paul Lambert, de Sherbrooke, devient
18 président, et... Mais les rôles n'étaient pas
19 vraiment définis, là. N'importe quelle des trois
20 personnes aurait pu être président. Monsieur
21 Lambert l'a été un bout de temps, monsieur
22 Olechnowicz l'a été un autre bout de temps. Moi
23 j'étais vice-président exécutif et directeur du
24 bureau de Laval. Et responsable du génie urbain
25 pour CIMA.

1 Q. [516] O.K. Avant la fusion et après la fusion, est-
2 ce qu'il y a eu modification, sur le plan
3 territorial, des secteurs, des endroits où vous,
4 disons, avec votre spécialité, opérez?

5 R. Je ne comprends pas votre question.

6 Q. [517] Par exemple, s'il y a un intérêt, je
7 comprends, pour, disons, offrir un éventail de
8 services plus complet à fusionner les deux boîtes,
9 je vais le dire comme ça, est-ce qu'il y a aussi un
10 intérêt, également, à développer territorialement?
11 Est-ce que... Est-ce qu'il n'y a pas, chez vous,
12 disons, une - je parle de Dupuis Routhier Riel - un
13 certain nombre d'endroits où vous faites déjà
14 affaire depuis un certain temps, et respectivement
15 chez LNR aussi? Autrement dit, est-ce qu'il y a une
16 expansion géographique qui se rattache aussi à la
17 fusion?

18 R. Non, je ne dirais pas. On a continué à servir les
19 mêmes municipalités qu'on servait déjà, et c'était
20 le... Il y a eu une expan... Bien, quelque temps
21 plus tard, après la fusion de quatre-vingt-dix
22 (90), le nouveau groupe a aussi fusionné avec un
23 bureau de Québec en génie municipal. Donc, si c'est
24 ce que vous voulez dire, là, oui, c'est un
25 territoire...

1 Q. **[518]** Bien, ce que je veux dire, est-ce que...

2 R. Notre territoire s'est agrandi, plus aussi un
3 bureau à Rivière-du-Loup, qui était spécialisé dans
4 les aménagements portuaires.

5 Q. **[519]** D'accord. Donc il y a, au fil du temps,
6 disons, l'acquisition de ces firmes permet aussi...
7 Je dis acquisition, là, je ne sais pas quelle forme
8 spécifique ça a pris...

9 R. Oui.

10 Q. **[520]** ... permet aussi à votre entreprise de
11 prendre une expansion géographique.

12 R. Exact. Oui.

13 Q. **[521]** D'être présente sur le territoire...

14 R. Hum, hum.

15 Q. **[522]** Au moment de la fusion, vous, Dupuis Routhier
16 Riel, vous êtes présents où?

17 R. Pardon?

18 Q. **[523]** Au moment où la fusion a lieu avec...

19 R. Oui?

20 Q. **[524]** ... LNR, Groupe LNR...

21 R. Oui?

22 Q. **[525]** Dupuis Routhier Riel est présent à quel
23 endroit, dans quelles municipalités? Vous avez dit
24 qu'il y avait des municipalités avec lesquelles
25 vous faisiez affaire.

1 R. Sur la Rive-Sud : Cowansville, Farhnam, Rougemont,
2 Sainte-Brigide, Saint-Césaire, Saint-Jean-Baptiste,
3 Verchères. Dans l'ouest, on travaillait à la
4 Communauté régionale de l'Outaouais, à la Société
5 d'aménagement de l'Outaouais. On a travaillé dans
6 les villes de Buckingham, Masson, Turso,
7 Papineauville, Angers, Brownsburg. J'ai oublié
8 Bromont sur la Rive-Sud. Joliette, Alma au Lac
9 Saint-Jean. Cabano dans le comté de Témiscouata,
10 parce qu'il y a eu le programme, le programme
11 d'assainissement des eaux, puis ces villes-là
12 avaient des usines d'épuration. C'était le cas de
13 Cabano. On travaillait déjà, c'était avant la
14 fusion, on travaillait à Pont-Viau. Prévost,
15 Shawbridge, Sainte-Adèle village, Mont-Rolland,
16 Sainte-Agathe sud, Sainte-Agathe nord, Ville de
17 Sainte-Agathe. C'est à peu près ça.

18 Q. **[526]** Donc, un très grand nombre de municipalités?

19 R. Oui.

20 Q. **[527]** Le nom de CIMA+, est-ce que c'est un nom que
21 l'entreprise acquiert au moment de la fusion?

22 R. C'est au moment de la fusion il a été convenu qu'il
23 y aurait un changement de nom parce qu'il y avait
24 trop de... on référerait aux firmes comme LNR, DRR,
25 il y avait déjà LGL, ABBDL, ça devenait parmi les

1 firmes d'ingénieurs, là, je trouvais ça... à un
2 moment donné, on ne s'y retrouvait plus. Et c'est
3 une condition que j'avais demandée lors de la
4 fusion qu'on se trouve un nom qui soit plus
5 commercial et qui... et on a décidé de former un
6 comité, un jury et on a lancé un concours parmi le
7 personnel pour trouver un nouveau nom à CIMA et
8 c'est une employée du bureau de Québec qui a gagné
9 le premier prix qui était un voyage en Europe, à
10 l'époque, pour deux personnes.

11 Q. **[528]** D'accord. Et elle a proposé ce nom de CIMA+?

12 R. Oui, le choix a été fait par le jury.

13 Q. **[529]** Entre temps, j'imagine que la législation
14 avait changé, vous n'étiez plus obligé d'avoir les
15 noms des associés?

16 R. C'est ça.

17 Q. **[530]** L'adoption de la bannière CIMA+, c'est en
18 quelle année, selon votre souvenir?

19 R. Quatre-vingt-onze (91).

20 Q. **[531]** Quatre-vingt-onze (91)?

21 R. Au tout début.

22 Q. **[532]** Presque immédiatement?

23 R. Oui.

24 Q. **[533]** Parfait. Vous, personnellement, au sein de
25 CIMA+ après la fusion vous occupez quelle position?

1 R. Vice-président exécutif et directeur du bureau de
2 Laval.

3 Q. **[534]** D'accord. À ce moment-là, CIMA+ a des bureaux
4 à Rivière-du-Loup, Montréal, Laval, Sherbrooke?

5 R. Québec.

6 Q. **[535]** Québec?

7 R. Oui.

8 Q. **[536]** C'est ces cinq-là?

9 R. Oui.

10 Q. **[537]** Combien d'employés environ, vous diriez?

11 R. À Laval, on devait être à peu près deux cents
12 (200), deux cents (200) employés à Laval.

13 Q. **[538]** Et dans l'ensemble du groupe?

14 R. Près de quatre ou cinq cents (400-500), quatre
15 cents (400).

16 Q. **[539]** Donc, dans l'ensemble des bureaux de...

17 R. Oui.

18 Q. **[540]** Parfait. Vous êtes resté combien de temps
19 vice-président exécutif et directeur?

20 R. Jusqu'en quatre-vingt-seize (96). Jusqu'en quatre-
21 vingt-seize (96) où j'ai quitté le conseil
22 d'administration.

23 Q. **[541]** Hum, hum?

24 R. Je suis resté associé jusqu'en quatre-vingt-dix-
25 huit (98) et notre contrat de société prévoit qu'à

1 soixante-cinq (65) ans, on doit vendre toutes nos
2 parts dans la société.

3 Q. **[542]** Donc, c'est ce que vous avez fait?

4 R. C'est ce que j'ai fait en mil neuf cent quatre-
5 vingt-dix-huit (1998) quand j'ai atteint l'âge de
6 soixante-cinq (65) ans.

7 Q. **[543]** Donc, vous avez été racheté par la firme?

8 R. Oui.

9 Q. **[544]** Et là vous êtes resté quand même à l'emploi,
10 enfin vous avez continué à être impliqué au sein de
11 CIMA+ après ça?

12 R. On m'a laissé mon bureau et il y a des dossiers
13 dont j'ai continué à m'occuper et particulièrement
14 j'essayais de développer une firme qui fabriquerait
15 des simulateurs de vol dans le but d'offrir des
16 services de formation pour des pilotes. Et je
17 recrutais des investisseurs et cette firme-là
18 s'appelait CIMA/NAT. Et je m'occupais de la
19 certification auprès de l'Office de la langue
20 française, de CIMA.

21 (12:18:04)

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Maître Lussiaà-Berdou, je pense qu'on est loin de
24 la construction.

25 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

1 Q. **[545]** On y arrive. Donc, vous avez pris ce rôle de
2 conseiller spécial...

3 R. Oui.

4 Q. **[546]** ... est-ce que ce sont les seules
5 responsabilités que vous aviez en tant que
6 conseiller spécial?

7 R. J'avais, je donnais des conseils à ceux qui m'en
8 demandaient, parmi les plus jeunes dans le bureau.

9 Q. **[547]** Puis est-ce que vous étiez rattaché à une
10 personne en particulier au sein de CIMA+?

11 R. Oui, Kazimir Olechnowicz.

12 Q. **[548]** Vous étiez conseiller spécial auprès du
13 président...

14 R. Oui.

15 Q. **[549]** ... de CIMA+. Et ce que vous nous dites c'est
16 que ce rôle de conseiller spécial se cantonnait à
17 certaines tâches qui vous étaient reliées?

18 R. Oui, des projets spécifiques, mais je gardais le
19 contact avec les municipalités, toutes les petites
20 municipalités qui étaient déjà des clients de
21 Dupuis, Routhier, Riel et que... et je m'occupais
22 aussi du courrier parce que je vous le mentionnais
23 déjà, les municipalités ont tendance à toujours
24 vouloir faire affaire avec les mêmes personnes,
25 dans un bureau et je gardais, je continuais les

1 relations avec ces municipalités-là.

2 Q. [550] Donc, l'ensemble des municipalités avec
3 lesquelles vous faisiez affaire depuis longtemps...

4 R. Oui.

5 Q. [551] ... vous étiez la personne qui maintenait les
6 relations?

7 R. C'est ça.

8 Q. [552] Et ça, ça incluait la Ville de Laval?

9 R. Oui.

10 Q. [553] Parfait.

11 (12:25:35)

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Évidemment, Maître Lussiaà-Berdou, j'aimerais qu'on
14 s'attache plus particulièrement à notre mandat,
15 c'est-à-dire en quatre-vingt-seize (96).

16 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

17 Oui, là on est de quatre-vingt-dix-huit (98) à...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 O.K., mais c'est parce que les relations du témoin
20 ne semblent pas être ou avoir perduré plus
21 longtemps que deux ans.

22

23

24 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

25 Non, je pense qu'on parle de trente (30) ou

1 quarante (40). Non, on va y venir, mais c'est-à-
2 dire que la période sur laquelle les relations en
3 question... on va poser la question à monsieur.

4 Q. **[554]** Les relations à, ma question, avec les
5 différentes municipalités dont on parle, y compris
6 la Ville de Laval, s'étendent sur combien d'années?

7 R. Jusqu'en deux mille (2000), deux mille deux (2002),
8 ça dépend des municipalités.

9 Q. **[555]** Ça a débuté à quelle époque?

10 R. Avec ces municipalités-là?

11 Q. **[556]** Oui, avec... disons...

12 R. La plupart des munici... il y en a beaucoup des
13 municipalités que je vous ai nommées où on était
14 les ingénieurs-conseils, il y en a depuis quarante
15 (40) ans et plusieurs depuis plus de vingt-cinq
16 (25) ans.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Q. **[557]** O.K.

19 R. Et il n'y avait pas d'autre... c'était...

20 Q. **[558]** O.K. La seule chose, c'est que j'aimerais que
21 nous nous concentrons sur les relations que vous
22 avez pu avoir à partir de quatre-vingt-seize (96).
23 Ça va?

24 R. Moi, ça me va. Oui.

25 Q. **[559]** Parfait.

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

2 Q. **[560]** Bon, Rome ne s'étant pas fait en un jour,
3 j'ai construit la chose, mais effectivement, on va
4 se contenir pour les aspects spécifiques à cette
5 période-là. Vous entendez madame la Présidente, on
6 a un mandat circonscrit dans le temps. Donc, en
7 quatre-vingt-dix-huit (98), la société vous
8 rachète, en deux mille (2000), à cette époque-là,
9 vous devenez conseiller spécial et vous quittez
10 quand vos fonctions de conseiller spécial?

11 R. En deux mille deux (2002).

12 Q. **[561]** En deux mille deux (2002). Est-ce qu'après ça
13 vous gardez des liens avec CIMA+?

14 R. Toujours. J'ai toujours gardé des liens avec CIMA+.

15 Q. **[562]** Est-ce qu'aujourd'hui vous travaillez
16 encore...

17 R. Non, non.

18 Q. **[563]** Pas comme tel?

19 R. Je ne travaille plus.

20 Q. **[564]** Vous nous avez indiqué, au départ, qu'au
21 moment du déménagement à Laval, vous aviez
22 construit l'édifice dans lequel...

23 R. Oui.

24 Q. **[565]** ... se trouvent les bureaux Dupuis, Routhier,
25 Riel à l'époque.

1 R. Hum hum.

2 Q. **[566]** Est-ce que ce sont... est-ce que c'est le
3 même édifice où se trouvent aujourd'hui les bureaux
4 de CIMA+?

5 R. Non, on est déménagé. L'édifice est devenu trop
6 petit et on est déménagé dans un autre édifice
7 sur... juste à côté de l'hôtel de ville. On
8 l'appelait l'édifice de la Banque Nationale de
9 Grèce parce que la banque était en bas, à l'époque,
10 mais aujourd'hui, CIMA occupe toute la bâtisse.

11 Q. **[567]** Est-ce que vous êtes aussi... est-ce que vous
12 êtes toujours, pardon, vous avez toujours des
13 intérêts dans cet édifice-là?

14 R. On n'a jamais... je n'ai jamais eu d'intérêt dans
15 l'édifice.

16 Q. **[568]** D'accord, vous êtes locataire seulement?

17 R. C'est ça.

18 Q. **[569]** O.K. Si je vous parle d'une société qui
19 s'appelle 3100-1514 Québec inc., est-ce que ça vous
20 dit quelque chose?

21 R. Oui.

22 Q. **[570]** C'est une société de portefeuille dans
23 laquelle vous avez des intérêts avec monsieur
24 Routhier et monsieur Olechnowicz.

25 R. Oui.

1 Q. [571] Est-ce que vous pouvez nous indiquer ce que
2 cette société fait?

3 R. On a acheté les terres. C'était la Ville de
4 Lafontaine, avant la fusion, il y a eu une fusion à
5 Saint-Jérôme, maintenant ça fait partie de Saint-
6 Jérôme, là. On a acheté des terres et on agit comme
7 courtier en terrains. On construit des services
8 d'égouts et d'aqueducs et on vend à des
9 constructeurs de maisons.

10 Q. [572] Parfait. Donc, vous faites du développement?

11 R. C'est du développement immobilier.

12 Q. [573] D'accord. Donc, est un peu une activité à
13 laquelle vous vous livrez encore aujourd'hui?

14 R. Oui puis il y a eu, avant celui-là, il y avait une
15 autre, on l'appelait Sofipro, c'était dans la
16 région de Saint-Eustache, c'était avec les associés
17 de Dupuis, Routhier, Riel, à l'époque.

18 Q. [574] D'accord. Donc, vous avez toujours eu, depuis
19 un certain temps, vous avez...

20 R. Oui.

21 Q. [575] ... comment dire? une activité commerciale
22 parallèle dans le développement immobilier. On va
23 maintenant se concentrer sur la Ville de Laval et
24 puis sur la période qui nous intéresse. Vous nous
25 avez indiqué, tout à l'heure, que vous vous êtes

1 impliqué en politique à une certaine époque pour
2 pouvoir, disons, développer vos... enfin, c'est ce
3 que j'ai cru comprendre, là, corrigez-moi si je me
4 trompe, que vous vous êtes impliqué en politique
5 municipale de façon à améliorer votre position sur
6 le marché lavallois. Est-ce que ça a fonctionné?

7 R. Oui. On est avant quatre-vingt-seize (96), là...

8 Q. **[576]** Faites ça brièvement, oui. (Inaudible)

9 R. ... c'est au moment où le docteur Paiement a pris
10 le pouvoir à Ville de Laval, on a commencé
11 tranquillement à avoir un peu de travail.

12 Q. **[577]** D'accord.

13 R. Parce que monsieur Routhier aussi avait un contact
14 avec... connaissait le docteur Paiement puis
15 tranquillement, on a commencé à travailler à cette
16 époque-là.

17 Q. **[578]** Parfait. Et ensuite de ça, ça s'est amélioré?

18 R. Oui.

19 Q. **[579]** Sous le docteur Paiement toujours?

20 R. Oui, sous le docteur Paiement qui a fait deux
21 termes et...

22 Q. **[580]** Et ensuite, il y a eu un changement
23 d'administration.

24 R. ... et notre part des travaux s'est améliorée
25 durant cette période-là.

1 Q. **[581]** Bon. Et est-ce que vous avez, disons,
2 continué à faire de l'implication politique sous
3 monsieur Paiement, sous le docteur Paiement?

4 R. Non, une seule fois j'ai travaillé aux élections de
5 monsieur Corbeau et je pense que c'était en mil
6 neuf cent soixante-treize (1973).

7 Q. **[582]** On change d'administration, on passe à quel
8 maire?

9 R. Le maire Lefebvre, Claude Ulysse Lefebvre.

10 Q. **[583]** Est-ce qu'au passage, disons, l'égide ou le
11 régime du maire Lefebvre, est-ce que les choses
12 continuent à progresser?

13 R. Oui.

14 Q. **[584]** Donc...

15 R. Les choses progressent. Monsieur Corbeau est
16 toujours... c'est vague, j'en perds un petit peu,
17 là, dans le temps, mais il me semble, monsieur
18 Corbeau a été dans l'équipe du docteur Paiement...
19 (12:25:13)

20 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

21 Madame la Présidente, je me permets d'intervenir.
22 On nomme monsieur Corbeau, je ne sais pas de qui il
23 s'agit, mais c'est quelqu'un qui est relié aux
24 années soixante-dix (70), quatre-vingt (80). Je
25 réitère vos propres propos. Je fais le maximum pour

1 ne pas intervenir, mais il y a beaucoup de monde
2 qui...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Vous pouvez intervenir quand... quand vous le
5 souhaitez...

6 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

7 Je le fais. Voilà!

8 LA PRÉSIDENTE :

9 ... Maître Longtin. Et j'aimerais... Est-ce qu'il y
10 a un lien avec mil neuf cent quatre-vingt-seize
11 (1996)?

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Bien, écoutez, on peut imaginer que tout se met en
14 place en une année et demie ou en un an. On peut
15 imaginer que tout ça se met en place en trente (30)
16 ans.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Bon. Écoutez, de dire que les relations avec cette
19 firme se sont améliorées d'année en année selon la
20 succession de maires qui y a été et selon
21 l'implication du témoin ou de sa firme dans les
22 élections, c'est une chose. Mais on ne va pas y
23 aller de façon nominative tant et aussi longtemps
24 qu'on ne sera pas rendu en mil neuf cent quatre-
25 vingt-seize (1996).

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Parfait. Alors...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Ça va, Maître Longtin?

5 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

6 Ça va.

7 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

8 Q. **[585]** Monsieur Dupuis, donc disons qu'on saute et
9 on en vient à dix-neuf cent quatre-vingt-seize
10 (1996). Qui est maire de Laval à cette époque-là?

11 R. Docteur... monsieur Vaillancourt.

12 Q. **[586]** C'est monsieur Vaillancourt.

13 R. Oui.

14 Q. **[587]** Est-ce qu'à ce moment-là la situation qui
15 prévaut sur le plan commercial pour CIMA+, à ce
16 moment-là c'est CIMA+ qui est la bannière, là?

17 R. Oui.

18 Q. **[588]** Est-ce qu'à ce moment-là, CIMA+ a des
19 contrats avec la Ville de Laval?

20 R. Oui.

21 Q. **[589]** Et comment, disons, ces contrats-là sont-ils
22 répartis? Comment sont-ils attribués aux
23 différentes firmes? Je voudrais que vous nous
24 expliquiez ça.

25 R. Ça, il faudrait le demander au maire Vaillancourt.

1 Q. [590] D'accord. Mais comment, vous, êtes-vous
2 avisé, par exemple, que...

3 R. Je ne suis pas avisé, je suis obligé de chercher
4 puis de... Je me suis abonné aux minutes de
5 l'exécutif pour être capable de suivre les
6 dossiers, surveiller les avis de motion à Ville de
7 Laval, m'informer des projets qui viennent et ceux
8 qui sont à venir, et choisir des projets qu'on
9 aimerait qui nous soient confiés et à ce moment-là
10 faire une démarche auprès du maire pour lui
11 demander, lui dire qu'on serait intéressé à avoir
12 ce projet-là.

13 Q. [591] D'accord. Donc, ce que vous dites, c'est que,
14 en dix-neuf cent quatre-vingt-seize (1996), telle
15 que la situation prévaut...

16 R. Oui.

17 Q. [592] ... vous, disons, à l'interne sélectionnez,
18 vous faites une planification des projets qui vous
19 intéressent. Vous identifiez ceux-là et vous allez
20 voir monsieur Vaillancourt...

21 R. Oui.

22 Q. [593] ... pour lui présenter, disons, vos requêtes,
23 si on peut...

24 R. Deux, trois, quatre, cinq projets qui nous
25 intéresseraient.

1 Q. **[594]** Parfait. Vous faites ça à quel moment? À un
2 moment précis dans l'année ou...

3 R. Il faut avoir quelque chose à discuter puis à
4 demander, c'est... Il n'y a pas de période
5 spécifique de l'année.

6 Q. **[595]** Donc, quand les projets... quand vous sentez
7 que certains projets sont pressentis pour aller de
8 l'avant...

9 R. Oui.

10 Q. **[596]** ... et vous avez eu l'information à cet
11 effet-là, vous allez voir monsieur Vaillancourt
12 et...

13 R. Ça, c'est en quatre-vingt-seize (96).

14 Q. **[597]** Oui.

15 R. Je vais vous référer, c'est auparavant, avant
16 quatre-vingt-seize (96), il a été une période où la
17 Ville donnait tous les mandats en début janvier.

18 Q. **[598]** D'accord.

19 R. Mais, je pense, je ne me souviens pas que c'était
20 le cas après quatre-vingt-seize (96).

21 Q. **[599]** Est-ce que quatre-vingt-seize (96) est une
22 année charnière pour ça ou c'est dans ces années-
23 là?

24 R. Non, non, non, non, non. C'est plutôt des années,
25 là... les années quatre-vingt-dix (90), c'étaient

1 des années tranquilles à la Ville de Laval. Il n'y
2 avait pas de programme de subvention
3 d'infrastructures et il n'y avait pas tellement de
4 travaux jusqu'à peu près jusqu'à l'an deux mille
5 (2000).

6 Q. **[600]** O.K. Donc, à partir des années deux mille
7 (2000), à ce moment-là la situation change.

8 R. Oui.

9 Q. **[601]** Et là, c'est là qu'on procède de la façon
10 dont vous avez décrit, c'est-à-dire qu'une fois de
11 temps en temps, quand vous avez l'impression qu'il
12 y a des contrats intéressants qui s'en viennent,
13 vous allez voir le maire Vaillancourt...

14 R. Non, ça a toujours été la façon dont j'ai procédé.

15 Q. **[602]** Ça a toujours été la façon de procéder.

16 R. Oui.

17 Q. **[603]** Donc, si je vous comprenais, à une époque, il
18 y avait un moment spécifique au début janvier où
19 vous pouviez faire...

20 R. C'est ça. Oui.

21 Q. **[604]** ... cette démarche-là.

22 R. Oui.

23 Q. **[605]** Mais, désormais vous devez la faire de
24 façon...

25 R. Oui.

1 Q. **[606]** ... récurrente.

2 R. Exact.

3 Q. **[607]** Vous diriez que vous allez voir le maire
4 Vaillancourt combien de fois par année pour lui
5 présenter ce genre de choses?

6 R. J'allais le voir à son bureau, je dirais trois,
7 quatre fois par année.

8 Q. **[608]** O.K.

9 R. Et j'allais dîner avec lui une fois ou deux par
10 année.

11 Q. **[609]** Parfait.

12 R. Mais, jamais seul. Il était toujours accompagné, à
13 chaque fois que je l'ai invité à dîner, il était
14 accompagné du directeur général et il ne m'a jamais
15 laissé payer le dîner.

16 Q. **[610]** D'accord.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 En parlant de dîner, nous allons...

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 Nous allons y aller.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 ... aller dîner.

23 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

24 REPRISE DE L'AUDIENCE

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 Monsieur Lucien Dupuis, vous êtes sous le même
3 serment.

4 R. Merci.

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 Q. **[611]** Bon après-midi, Monsieur Dupuis. On s'est
7 laissé avant le lunch sur justement une question de
8 lunch que vous preniez occasionnellement avec
9 monsieur le maire Vaillancourt. Cette procédure,
10 cette façon de procéder avec des rencontres
11 régulières soit dans son bureau, soit avec...
12 occasionnellement des repas, est-ce que, ça, ça a
13 été la façon de faire pendant toute la période sous
14 laquelle vous avez oeuvrez ou vous avez disons
15 travaillé de concert avec monsieur le maire
16 Vaillancourt?

17 R. Oui.

18 Q. **[612]** Et cette période-là, en ce qui vous concerne,
19 ça s'est étendu de quand à quand?

20 R. Jusqu'à peu près en quatre-vingt-dix-huit (98).

21 Q. **[613]** Est-ce que vous pourriez peut-être vous
22 avancer près du micro?

23 R. Oui.

24 Q. **[614]** Vous dites que ça a commencé en quatre-vingt-
25 dix-huit (98)!

1 R. Non, non, non, ça s'est terminé en quatre-vingt-
2 dix-huit (98), au moment de ma retraite.

3 Q. [615] D'accord. Donc, une fois conseiller spécial,
4 ce n'est plus vous qui avez procédé disons à la
5 présentation des projets recherchés par CIMA+.

6 R. Oui, oui, encore pendant quelque temps et je ne
7 suis pas sûr à quel moment c'est arrivé là où j'ai
8 informé monsieur Vaillancourt, il était au courant
9 que j'allais... je me retirais et on a discuté de
10 mon successeur et il a souhaité que ce soit Kazimir
11 Olechnowicz.

12 Q. [616] D'accord. Donc, vous avez disons présenté
13 monsieur Olechnowicz à monsieur Vaillancourt...

14 R. Oui.

15 Q. [617] ... pour les fins de cette procédure. Dites-
16 moi, avant d'en venir à l'après, le pendant... Ces
17 rencontres-là, vous avez signalé tout à l'heure que
18 souvent le d.g. était présent aussi.

19 R. Non, seulement qu'aux dîners.

20 Q. [618] Seulement qu'aux dîners...

21 R. Oui.

22 Q. [619] ... donc pas pour les rencontre.

23 R. Non.

24 Q. [620] D'accord. Et le d.g. en question, il
25 s'agissait de qui?

1 R. Monsieur Claude Asselin.

2 Q. **[621]** Monsieur Claude Asselin. Comment vous
3 présentiez les choses? Vous arriviez avec une liste
4 de projets qui vous intéressaient. Est-ce qu'il y
5 avait une négociation qui s'entamait à ce moment-
6 là?

7 R. Non, il n'y avait pas vraiment de négociation là.
8 J'avais ma liste de projets et on la passait et je
9 faisais part de ceux qui nous intéressaient. Quand
10 ce n'était pas possible, monsieur Vaillancourt le
11 disait « ce projet-là, vous ne pouvez pas
12 l'avoir ».

13 Q. **[622]** Donc, immédiatement vous saviez à quoi vous
14 en tenir.

15 R. Oui. S'il disait « oui », c'était final, on
16 l'avait.

17 Q. **[623]** O.K. Et vous obteniez cette confirmation
18 postérieurement de quelle façon?

19 R. En recevant une résolution de conseil.

20 Q. **[624]** O.K. Entre les deux, il n'y avait aucune
21 autre étape.

22 R. Il n'y a rien d'autre, non.

23 Q. **[625]** Donc, c'était garanti, comme vous dites. Si
24 monsieur Vaillancourt vous disait « oui », c'était
25 oui.

1 R. Je ne l'ai peut-être pas, mais en pratique, oui,
2 c'était... Quand monsieur Vaillancourt nous disait
3 « oui », c'était... on pouvait compter dessus.

4 Q. **[626]** Compter dessus.
5 (14:07:48)

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Q. **[627]** Donc, on est dans une période où c'est de gré
8 à gré là, vous n'êtes pas la Loi 106 là.

9 R. Oui, absolument, c'est de gré à gré, tout était...
10 tout est régulier.

11 Q. **[628]** O.K.

12 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

13 Q. **[629]** Oui. La Loi 106 entre en vigueur à quel
14 moment?

15 R. En deux mille deux (2002).

16 Q. **[630]** D'accord. Donc, au moment où...

17 R. Je l'ai appris... je ne le savais pas là, je l'ai
18 appris dernièrement.

19 Q. **[631]** D'accord. Donc, vous n'avez jamais - comment
20 dire - oeuvré à Laval ou travaillé à Laval durant
21 la période postérieure.

22 R. Ni à Laval ni ailleurs.

23 Q. **[632]** Ni ailleurs?

24 R. Je n'ai pas... je n'ai pas oeuvré alors que la Loi
25 106 était en vigueur et que les mandats étaient

1 accordés par soumission publique.

2 Q. **[633]** D'accord. Donc, c'est à peu près à la période
3 où vous quittez...

4 R. Oui.

5 Q. **[634]** ... que vous vous faites remplacé de toute
6 façon par monsieur Olekhnovicz en ce qui concerne
7 les discussions qui ont lieu avec Ville de Laval.

8 R. Exact. Oui.

9 Q. **[635]** Quand vous présentez vos projets, quand vous
10 établissez disons la liste des projets qui vous
11 intéressent, est-ce que vous avez des éléments pour
12 vous guider? Pour dire celui-ci, celui-ci, celui-ci
13 puis disons la masse totale financière que
14 représentent ces projets-là et vous la limitez à
15 quelque chose ou c'est simplement... c'est
16 arbitraire sur la base de ce qui intéresse CIMA+ ou
17 ce qui vous intéresse vous, le conseil
18 d'administration? Comment vous déterminez cette
19 liste-là?

20 R. Les premiers travaux qu'on a faits à Ville de
21 Laval, c'étaient dans le projet Champ Fleury et
22 c'étaient des champs, il n'y avait rien. Ça a été
23 le premier projet qu'on a réalisé. Et dans ce
24 projet-là, à chaque année il s'additionnait là des
25 nouvelles rues, des nouveaux secteurs, il y avait

1 des nouveaux promoteurs et c'est surtout ces
2 projets-là que je sollicitais auprès de monsieur
3 Vaillancourt.

4 Q. **[636]** Donc, des projets qui étaient des
5 développements additionnels en lien avec...

6 R. Dans un secteur bien particulier qui était le
7 secteur Champ Fleury à Laval.

8 Q. **[637]** Donc, il y avait une forme de division
9 territoriale.

10 R. Oui.

11 Q. **[638]** En tout cas, au moins en ce qui vous
12 concerne. Vous, vous utilisiez ça comme repère.

13 R. Oui. Et pendant longtemps on avait été le seul
14 bureau à travailler dans ce projet-là, dans le
15 domaine Champ Fleury et on faisait des blagues.
16 Monsieur le maire me disait souvent, « Ah, tu dois
17 avoir un projet dans Champfleury », parce que
18 j'allais le voir, mais moi je l'apprenais, disons,
19 par les promoteurs qui allaient développer des
20 rues, ou en ayant examiné les minutes de
21 l'exécutif, où il y avait eu des avis de motion.

22 Q. **[639]** Vous avez certainement oeuvré ailleurs que
23 dans Champfleury quand même?

24 R. Oui, oui, dans des projets de réfection de
25 chaussée.

1 Q. **[640]** O.K. Et ça, même processus, vous alliez voir
2 monsieur Vaillancourt?

3 R. Oui. Même chose.

4 Q. **[641]** Peut-être...

5 R. Oui.

6 Q. **[642]** Quand monsieur Vaillancourt vous disait non,
7 est-ce qu'il vous expliquait, est-ce qu'il arrivait
8 qu'il vous explique pourquoi?

9 R. Non. Non.

10 Q. **[643]** Et vous...

11 R. Je ne lui demandais pas non plus.

12 Q. **[644]** Vous ne lui demandiez pas non plus.

13 R. Non.

14 Q. **[645]** Est-ce que vous étiez en mesure de
15 déterminer, est-ce que vous aviez une idée
16 préconçue, si on peut dire, avant ces rencontres-
17 là, de, disons, du portrait annuel de l'ensemble
18 des contrats qui étaient revenus chez CIMA+ par
19 rapport à d'autres firmes? Est-ce que ça c'est un
20 calcul qui entrerait en ligne de compte?

21 R. Je le savais un peu par la lecture des minutes de
22 l'exécutif, parce qu'ils autorisaient le paiement
23 d'honoraires aux bureaux d'ingénieurs-conseils, là.
24 Je pouvais voir quels étaient les honoraires qui
25 avaient été payés à d'autres bureaux. Et je

1 connaissais ceux que nous, nous avions. Mais je ne
2 connaissais pas le partage exact, là, en
3 pourcentage.

4 Q. **[646]** Entre les différentes firmes.

5 R. Oui.

6 Q. **[647]** À votre connaissance, le système était le
7 même pour tout le monde?

8 R. Oui. Oui.

9 Q. **[648]** Et est-ce que vous êtes en mesure de nous
10 dire quelles autres firmes participaient, ou
11 étaient présentes dans ce système-là à l'époque?

12 R. Il y avait Dessau, Gendron Lefebvre ou Tecsalt, qui
13 sont devenus Tecsalt, CIMA, Filiatrault McNeil,
14 Vallée Lefebvre, MLC Polytech. C'était les
15 principaux. Et Plante et Associés aussi.

16 Q. **[649]** Et Plante et Associés. O.K. À partir de quel
17 moment est-ce que le système que vous avez connu
18 jusqu'à la fin de deux mille trois (2003) s'est mis
19 en place? Est-ce que c'est antérieur à la prise de
20 pouvoir par l'administration Vaillan... par
21 monsieur Vaillancourt et son administration, ou
22 est-ce que ça a commencé avec monsieur
23 Vaillancourt?

24 R. Non. Ça n'a pas commencé avec monsieur
25 Vaillancourt. Même le docteur Paiement, c'était la

1 même formule que j'utilisais avec le docteur
2 Paiement. C'était de prendre un rendez-vous avec le
3 docteur Paiement, ou avec monsieur Claude Ulysse
4 Lefebvre aussi. Prendre un rendez-vous puis aller
5 demander les projets qu'on voudrait avoir, qu'on
6 voudrait réaliser.

7 Q. **[650]** Donc, cette procédure-là était, je veux dire,
8 monsieur Vaillancourt, jusqu'à un certain point, il
9 en a hérité...

10 R. Je n'en connais pas d'autre façon.

11 Q. **[651]** Vous n'en connaissez pas...

12 R. Il n'y a pas d'autre façon de procéder. Il
13 fallait... C'était des contrats de gré à gré. Et si
14 on attend puis on ne demande jamais rien, bien,
15 j'aurais bien peur qu'on n'ait rien non plus.

16 Q. **[652]** Parfait. Maintenant, il vous a donné ces
17 contrats-là, ça vous a permis d'amener votre
18 chiffre d'affaires à à peu près combien, sur une
19 base annuelle, pour CIMA+?

20 R. Le chiffre d'affaires de CIMA+?

21 Q. **[653]** Pour Laval. Si vous êtes en mesure de
22 l'estimer.

23 R. CIMA Laval... CIMA Laval ne travaillait pas qu'à
24 Laval. CIMA...

25 Q. **[654]** O.K. Ce que je veux dire, c'est que CIMA,

1 avec la Ville de Laval, j'entends.

2 R. Avec Ville de Laval, à peu près, jusqu'à mon
3 départ, un million (1 M) d'honoraires par année au
4 plus. Oui.

5 Q. **[655]** Au plus.

6 R. De plus. Pas plus de un million (1 M) d'honoraires,
7 là, dans les dernières années.

8 Q. **[656]** Est-ce que les dernières années, on peut
9 tenir pour acquis que ce sont les meilleures, à
10 votre estimation?

11 R. Je ne le saurais pas. Je ne le sais pas. Je ne m'en
12 souviens pas.

13 Q. **[657]** Non mais basé sur ce que vous m'avez dit en
14 ce qui concerne... Au moins la décennie deux mille
15 (2000), puisqu'avant ça, si j'ai bien compris...

16 R. On parle de chiffre d'affaires, d'honoraires perçus
17 par Ville de Laval.

18 Q. **[658]** Oui.

19 R. Et non pas le... Est-ce que c'est le chiffre
20 d'affaires, ou les honoraires de Laval?

21 Q. **[659]** C'est les hono... Ce qui m'intéresse, ce sont
22 les honoraires qui sont perçus par CIMA+ auprès de
23 la Ville de Laval.

24 R. Je dirais, dans toute la période, jusqu'en quatre-
25 vingt-dix-huit (98), ça a été un million (1 M),

1 maximum, d'honoraires qui ont été perçus de Ville
2 de Laval.

3 Q. **[660]** Vous arrêtez en quatre-vingt-dix-huit (98)
4 parce qu'après ça vous ne savez pas? Parce que...
5 Ou...

6 R. Je ne le sais pas. Après ça, là, je ne suis plus un
7 associé de CIMA.

8 Q. **[661]** D'accord.

9 R. Et je n'ai pas les états financiers. Alors...

10 Q. **[662]** Et en vos capacités de conseiller spécial,
11 vous n'êtes pas mis au courant de ce genre de
12 données-là?

13 R. On ne s'en est pas caché. Si je l'avais demandé, on
14 me les aurait données, oui.

15 Q. **[663]** Et il est exact qu'en contrepartie de
16 l'octroi de ces contrats, une firme comme CIMA+
17 doit verser une redevance. Est-ce que je me trompe?

18 R. Oui.

19 Q. **[664]** Je me trompe. Ou...

20 R. Oui.

21 Q. **[665]** Donc...

22 R. Parce que vous dites « doit verser ». Il n'y a
23 jamais personne qui me l'a demandé. Ça m'a...

24 Q. **[666]** Il n'y a jamais personne qui vous l'a
25 demandé.

1 R. Personne ne me l'a jamais demandé. Mais j'ai su
2 qu'il fallait donner des redevances. C'était
3 préférable. Et c'est ce qu'on a fait.

4 (14:14:53)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[667]** Pouvez-vous nous expliquer ça? Parce que là
7 c'est un... J'y vois une certaine dichotomie, là.

8 R. Oui.

9 Q. **[668]** Étiez-vous obligé, vous n'étiez pas obligé,
10 puis là vous dites vous avez su que vous étiez
11 obligé.

12 R. J'ai dit que personne ne nous a demandé de
13 redevances. On l'a fait parce qu'on a réalisé que
14 c'était la façon d'avoir du travail et de
15 poursuivre. Je ne sais pas comment est-ce que je
16 l'ai su...

17 Q. **[669]** Alors comment avez-vous réalisé ça?

18 R. Je l'ai su au cours des années, de toute façon
19 quand on a été six ans et qu'on remplit toutes les
20 conditions pour travailler dans un ville, on est
21 propriétaire d'une bâtisse, on a aussi construit
22 dans le parc industriel des bureaux et un entrepôt
23 et on travaille un peu partout tout le tour, puis
24 on ne travaille pas, on se demande pourquoi. Et on
25 devine vite la raison pourquoi on ne travaille pas.

1 Et finalement on écoute ce qui se passe, on écoute
2 les rumeurs puis on se rend compte qu'il faut payer
3 une redevance.

4 (14:15:57)

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

6 Q. **[670]** Donc, ce n'est pas nécessaire comme vous
7 l'avez dit, ce n'est pas suffisant comme vous avez
8 dit tout à l'heure de demander, il faut aussi
9 payer?

10 R. Oui.

11 Q. **[671]** La période à laquelle vous situez cette prise
12 de conscience là, c'est quand à peu près?

13 R. Ça a commencé avant quatre-vingt-seize (96).

14 Q. **[672]** O.K. Donc, en quatre-vingt-seize (96) c'est
15 déjà bien établi?

16 R. Oui.

17 Q. **[673]** Et comment ça fonctionne?

18 R. De temps en temps, deux fois par année ou...

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. **[674]** Là, on parle de quatre-vingt-seize (96)?

21 R. Oui, oui, oui. On additionne combien on a perçu
22 d'honoraires de Ville de Laval et on fait un calcul
23 rapide et on prend rendez-vous et on va porter
24 notre redevance.

25 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

1 Q. **[675]** Donc, une ou deux fois par année vous faites
2 le calcul, vous faites le calcul avec l'aide de
3 qui, vous-même?

4 R. Je demande à la comptabilité le renseignement,
5 quels sont les honoraires perçus de Ville de Laval
6 de telle date à telle date.

7 Q. **[676]** Et là vous faites un calcul qui représente
8 quoi?

9 R. Deux pour cent (2 %).

10 Q. **[677]** Deux pour cent (2 %) de ce montant?

11 R. Oui.

12 Q. **[678]** Vous réunissez la somme et vous faites
13 comment pour la remettre?

14 R. Je la mets dans une enveloppe, je prends rendez-
15 vous avec monsieur Jean Gauthier et je vais lui
16 remettre.

17 Q. **[679]** Parfait. Est-ce que vous avez déjà fait
18 affaire avec qui que ce soit d'autre que monsieur
19 Jean Gauthier?

20 R. Après quatre-vingt-seize (96) avec personne
21 d'autre.

22 Q. **[680]** Donc, en quatre-vingt-seize (96), en quatre-
23 vingt-seize (96) comme tel, c'est déjà monsieur
24 Gauthier?

25 R. Oui, oui.

1 Q. **[681]** Et disons sa prise de fonction comme
2 récipiendaire de ces sommes est antérieure?

3 R. Oui.

4 Q. **[682]** Parfait.

5 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

6 Q. **[683]** C'est de l'argent comptant?

7 R. Oui.

8 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

9 Q. **[684]** Donc, il s'agit d'argent comptant qui sont
10 pris, prélevés, pardon, à même des fonds qui sont
11 disponibles chez CIMA+?

12 R. Oui.

13 Q. **[685]** Et comment est-ce que CIMA+ se débrouille
14 pour avoir les sommes nécessaires?

15 R. Il y a trois, quatre, cinq machines à café chez
16 CIMA+ sur trois, quatre étages, le café est à
17 cinquante cents (50 ¢), il y a deux cents (200)
18 employés, il y en a peut-être cent (100) ou cent
19 cinquante (150) qui prennent deux cafés par jour.
20 Ca fait au moins cent piastres (100 \$) par jour,
21 cinq cents piastres (500 \$) par semaine, ça fait
22 vingt-cinq mille piastres (25 000 \$) par année.
23 Plus à Ville de Laval les entrepreneurs qui
24 soumissionnent sur un projet, ils vont se procurer
25 les plans et devis au service du génie, mais dans

1 les petites municipalités quand on fait des appels
2 d'offres ils viennent les chercher au bureau et ils
3 doivent les payer avec un chèque visé ou en argent
4 comptant. Il y en a beaucoup qui préfèrent payer de
5 l'argent comptant, c'est moins de trouble, ils
6 laissent l'argent comptant et c'est cet argent-là
7 qu'on récupère.

8 Q. **[686]** Ça ça représente environ combien par année?

9 R. Je ne sais pas pour les plans, mais le café est à
10 peu près deux mille piastres (2000 \$) par mois, ça
11 fait vingt-quatre mille dollars (24 000 \$).

12 Q. **[687]** Donc, le café vingt-quatre mille dollars
13 (24 000 \$) et puis les plans ce que vous me dites,
14 combien vous vendez un plan, disons un plan donné,
15 environ un ordre de grandeur?

16 R. C'est des plans et devis, ça peut être cent (100)
17 ou cent cinquante (150) ou deux cents dollars
18 (200 \$).

19 Q. **[688]** D'accord. Donc, quelques centaines de
20 dollars, vous diriez ça se produit à quelle
21 fréquence?

22 R. Disons, six fois par année, puis qu'il y en a à
23 chaque fois quatre, cinq qui déposent de l'argent,
24 ça ferait trente (30) fois cent dollars (100 \$). Ce
25 n'est pas énorme, mais ça fait trois, quatre, cinq

1 mille dollars (3000-4000-5000 \$).

2 Q. **[689]** Ce qui nous amène à trente mille (30 000)
3 environ, entre vingt-cinq et trente-cinq mille
4 (25 000-35 000) que vous êtes capable de dégager
5 avec uniquement les machines à café. J'imagine que
6 ça implique par contre que les frais d'opération du
7 café doivent eux être déclarés ou être payés
8 autrement, vous ne pouvez pas utiliser les profits
9 pour acheter le café?

10 R. C'est CIMA qui achète le café...

11 Q. **[690]** D'accord.

12 R. ... qui l'installe, qui le met dans la machine.

13 Q. **[691]** Et vous récupérez l'argent? Donc, ça peut
14 dégager environ vingt-cinq mille dollars
15 (25 000 \$), vous nous avez dit qu'on avait un
16 million (1 M\$) environ de chiffre d'affaires, donc,
17 vingt mille (20 000 \$) de redevances?

18 R. Oui.

19 Q. **[692]** Si on se fie à vos chiffres, normalement, ça
20 fonctionne. Si vous vous trompez sur les honoraires
21 perçus et qu'on passe, mettons, à deux millions
22 (2 M\$) et que les redevances sont plus de l'ordre
23 de quarante mille (40 000 \$), à ce moment-là, est-
24 ce que vous savez si CIMA+ a...

25 (14:20:53)

1 Me JACQUES ROSSIGNOL :

2 Madame la présidente ça me semble assez
3 hypothétique.

4 R. Oui.

5 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

6 Oui, oui. C'est hypothétique.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Je suis d'accord avec vous.

9 R. Je ne sais pas. Je ne sais pas ce qu'on aurait
10 fait.

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

12 Q. **[693]** Mais ça ne s'est jamais produit durant
13 votre...

14 R. Non, non.

15 Q. **[694]** On n'a jamais eu à trouver d'autres moyens
16 d'aller récupérer de l'argent?

17 R. Oui, mais le vingt mille dollars (20 000 \$), là, ou
18 l'argent n'est pas toujours disponible, là, c'était
19 une... quand je prenais rendez-vous avec monsieur
20 Gauthier, c'est parce que je savais qu'on avait
21 déjà l'argent ou je me suis souvenu que c'est
22 arrivé qu'il n'y avait pas suffisamment d'argent
23 sur ce que je devais lui remettre, je l'ai avancé
24 moi-même et je me suis remboursé, plus tard, à même
25 la caisse.

1 Q. [695] Donc, à même vos fonds personnels?

2 R. Oui.

3 Q. [696] Vous avez payé la redevance. Dites-moi,
4 comment ça fonctionne la remise physique à monsieur
5 Gauthier, je ne sais pas si vous pourriez nous
6 guider à travers le processus?

7 R. Monsieur Gauthier est un charmant monsieur. On se
8 dit bonjour, on se salue, on s'informe de la santé,
9 « Comment a été votre partie de golf »? Et je lui
10 remets l'enveloppe et c'est tout.

11 Q. [697] Vous vous rencontrez où?

12 R. Il n'y a aucune discussion, il ne s'informe pas
13 combien, je pense qu'il reçoit l'argent, c'est
14 tout.

15 Q. [698] Mais vous vous rencontrez à quel endroit?

16 R. À son bureau.

17 Q. [699] À son étude de notaires?

18 R. Oui.

19 Q. [700] Et vous prenez rendez-vous avec lui pour ça?

20 R. Oui.

21 Q. [701] Donc, vous l'appellez auparavant?

22 R. Oui.

23 Q. [702] Est-ce que... là, on a discuté plusieurs cas
24 de figure, mais est-ce qu'habituellement, les
25 rendez-vous sont à peu près toujours au même moment

1 ou c'est dépendant de la disponibilité du liquide,
2 dépendant de l'avancée de certains projets, comment
3 vous procédez?

4 R. Il n'y a pas de règle.

5 Q. **[703]** Il n'y a pas de règle?

6 R. Il n'y a pas de règle. Quand... je n'irai pas le
7 voir pour lui porter mille dollars (1 000 \$).
8 J'attends qu'il y en ait suffisamment, puis je
9 prends un rendez-vous.

10 Q. **[704]** Est-ce qu'il vous est arrivé d'être en
11 retard?

12 R. Non. Personne ne m'a jamais rien demandé.

13 Q. **[705]** Personne ne vous a jamais rien demandé, par
14 contre...

15 R. Il n'y a aucune pression qui a été faite pour
16 qu'on... sur nous, là, c'était volontaire.

17 Q. **[706]** Est-ce que vous avez une idée...

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. **[707]** Mais O.K., alors, c'était volontaire, mais je
20 vais vous demander une chose. Est-ce que comme il
21 ne vous a j... vous dites que personne ne vous a
22 jamais rien demandé. Lorsque vous arriviez avec
23 votre argent, et particulièrement la première fois,
24 est-ce qu'il était surpris de vous voir arriver
25 avec de l'argent?

1 R. Non, il n'était pas surpris.

2 Q. [708] Et ce n'était pas quelque chose... il ne vous
3 a pas demandé pourquoi vous lui donniez de
4 l'argent?

5 R. Non plus, non.

6 Q. [709] Donc...

7 R. Bien, il savait que c'était parce qu'on avait perçu
8 des honoraires puis on travaillait pour Ville de
9 Laval.

10 Q. [710] O.K.

11 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

12 Q. [711] Donc, c'était attendu, de toute... de ce que
13 vous en...

14 R. Je le pense, oui, oui.

15 Q. [712] Vous n'avez jamais eu de discussion avec
16 monsieur Gauthier dans un cadre ou dans un autre
17 sur ce qu'il advenait de cet argent une fois qu'il
18 était remis?

19 R. Non, non.

20 Q. [713] Vous aviez... la rumeur publique, celle qui
21 vous avait mené à comprendre que vous deviez
22 remettre, elle, ne vous informait pas plus?

23 R. Non. Moi, je comprenais que c'était une... cette
24 redevance-là, c'était une contribution au PRO.

25 Q. [714] Alors, l'impression que vous en aviez,

1 c'était ça?

2 R. Oui.

3 Q. **[715]** Est-ce que c'est vous qui vous êtes occupé de
4 ça durant l'ensemble de la période dans laquelle
5 vous avez travaillé chez CIMA+?

6 R. Uniquement moi.

7 Q. **[716]** Donc, vous êtes le seul à être allé verser
8 ces redevances-là?

9 R. Oui.

10 Q. **[717]** Tout à l'heure, vous nous avez expliqué que
11 monsieur Olechnowicz vous a remplacé comme,
12 disons...

13 R. Pour les relations avec le maire.

14 Q. **[718]** ... les relations avec le maire. Est-ce qu'il
15 vous a aussi remplacé en capacité, disons, de
16 messenger pour les fins de la remise des redevances?

17 R. Non.

18 Q. **[719]** Est-ce que quelqu'un d'autre vous a remplacé?

19 R. Il y a sûrement quelqu'un d'autre qui m'a remplacé,
20 mais normalement, ça aurait dû être le directeur
21 responsable des services urbains. Parce
22 qu'auparavant, j'étais directeur des services
23 urbains qui est celui qui prenait la relève. Mais
24 je n'ai pas... j'ai quitté et je ne sais pas s'il
25 est allé ou pas ou s'il a...

1 Q. [720] Il s'agissait de monsieur?

2 R. Yves Théberge.

3 Q. [721] D'accord. Dites-moi, est-ce que dans votre
4 esprit, vous avez envisagé de cesser de faire ces
5 versements, puisque personne ne vous les demandait?

6 R. Non.

7 Q. [722] Non? Pourquoi?

8 R. Parce que j'étais convaincu que c'était... si on
9 voulait travailler, il fallait le faire.

10 Q. [723]

11 Me RENAUD LACHANCE, commissaire :

12 Q. [724] Vous en n'avez jamais parlé de cette
13 redevance au maire Vaillancourt quand vous le
14 rencontriez?

15 R. On n'a jamais parlé d'argent.

16 Q. [725] Pourquoi vous n'avez jamais parlé de cette
17 redevance-là au maire Vaillancourt? Parce que vous
18 saviez que c'était un secret qu'on ne peut pas
19 parler directement à la personne qui peut en
20 profiter, ou...

21 R. C'est quelque chose qui était... Moi, dans mon
22 esprit, c'était réglé, c'était acquis, il fallait
23 faire ça. On le faisait. J'étais certain qu'il
24 devait être au courant. Qu'il devait savoir si,
25 comme j'ai entendu ce matin, si on avait fait nos

1 devoirs. Il devait être au courant.

2 Q. **[726]** Ça ne vous a jamais tenté même d'en parler,
3 de dire, « Écoutez, on fait... On paie correctement
4 nos redevances, est-ce qu'on peut penser avoir un
5 peu plus de contrats que... »

6 R. Non. Je n'avais pas besoin de lui en parler. Non.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[727]** Pourquoi? Pourquoi vous n'aviez pas besoin...

9 R. Parce que j'étais convaincu qu'il le savait.

10 Q. **[728]** Non mais quand...

11 R. Pour moi, le notaire Gauthier était un proche du
12 maire Vaillancourt. Il s'occupait du PRO, et je ne
13 sentais pas le besoin d'en discuter, et ce n'est
14 pas une chose qu'on discute avec plaisir.

15 Q. **[729]** O.K. O.K. Mais quand il vous... Quand vous
16 discutiez des contrats avec monsieur Vaillancourt
17 et qu'il vous disait non relativement à un projet?

18 R. C'est parce qu'il était promis à quelqu'un d'autre.

19 Q. **[730]** Mais à ce moment-là, vous n'aviez pas... Vous
20 n'étiez pas tenté de lui dire, « Est-ce qu'il faut
21 qu'on donne plus? »

22 R. Non. Non. Je savais que l'autre, celui qui l'avait
23 eu, il avait fait la même chose que moi,
24 probablement.

25 Q. **[731]** Et comment le saviez-vous?

1 R. Bien, je m'en doutais. Je ne le savais pas d'une
2 façon absolue, là, mais... Je me doutais que
3 c'était tout le monde. Le système existait pour
4 tout le monde.

5 Q. **[732]** Bon. O.K. Alors vous dites que vous vous
6 doutiez que c'était comme ça pour tout le monde.

7 R. Oui.

8 Q. **[733]** Vous deviez bien avoir certains amis parmi ce
9 groupe de personnes. Même si c'était des
10 compétiteurs.

11 R. On n'en parlait pas, Madame. Ce n'est pas une chose
12 dont on parle, même entre ingénieurs-conseils, on
13 se voyait régulièrement, les ingénieurs-conseils de
14 Laval ont été très actifs à l'Association des
15 ingénieurs-conseils. On se côtoyait, là.

16 Q. **[734]** Alors je vais vous demander, comment avez-
17 vous fait pour déterminer que c'était deux pour
18 cent (2 %) ?

19 R. Je ne le sais pas. Je l'ai dit aux enquêteurs. Je
20 ne sais pas pourquoi. D'ailleurs, quand ils sont
21 venus me rencontrer, je n'étais pas sûr que
22 c'était... Je pensais que c'était un et demi (1,5),
23 deux (2) ou deux et demi (2,5), je n'étais pas
24 certain, je ne m'en souvenais pas. Mais je l'ai
25 entendu à la télévision, à la Commission, que

1 c'était deux pour cent (2 %). Tout le monde a dit
2 que c'était deux (2), ça devait être la même chose
3 pour nous.

4 Q. **[735]** Bien là, j'aimerais que vous... Quand vous
5 nous dites quelque chose, que vous soyez en
6 référence par rapport à ce que vous saviez de ce
7 qui se passait au moment où vous posez ces gestes-
8 là.

9 R. Oui.

10 Q. **[736]** Alors, quand vous avez fait le calcul,
11 vous...

12 R. Oui.

13 Q. **[737]** ... et que c'était deux pour cent (2 %), nous
14 dites-vous, ou c'était deux et demi pour cent
15 (2,5 %), ou c'était... Vous donniez quelle valeur?
16 Quel pourcentage donniez-vous?

17 R. C'était deux pour cent (2 %).

18 Q. **[738]** Bon. Alors ce deux pour cent-là (2 %), la
19 première fois que vous l'avez déterminé, d'abord
20 étiez-vous seul pour le déterminer?

21 R. Je ne comprends pas votre question.

22 Q. **[739]** Mais quand vous avez fait le calcul des
23 contrats que vous aviez eus, étiez-vous tout seul à
24 faire le calcul des contrats que vous aviez eus?

25 R. Oui.

1 Q. [740] Bon. Vous étiez seul, dans votre bureau, à
2 faire le calcul des contrats.

3 R. À faire le calcul, régulièrement, oui j'étais seul.

4 Q. [741] O.K.

5 R. Oui.

6 Q. [742] Et est-ce que vous étiez seul lorsque vous
7 avez déterminé que la somme était, équivalait à
8 deux pour cent (2 %), ou que vous avez décidé que
9 ce serait deux pour cent (2 %) ?

10 R. Non. J'ai dû en parler à mes associés à l'époque.

11 Q. [743] Bon.

12 R. Et...

13 Q. [744] O.K. Et sur quoi vous êtes-vous basé pour
14 déterminer deux pour cent (2 %) à ce moment-là ?

15 R. J'ai dit déjà que je ne m'en souvenais pas, mais je
16 peux... Une possibilité, c'est que mon associé,
17 Raoul Routhier, était proche d'un membre de
18 l'exécutif, c'est dans un conseil antérieur. Et
19 c'est probablement lui qui m'a donné le
20 pourcentage.

21 Q. [745] O.K. Alors, quand vous dites il était proche
22 d'un conseil exécutif de la Ville antérieure. C'est
23 ça ?

24 R. Oui.

25 Q. [746] O.K. Merci.

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. [747] Est-ce que c'est lui qui vous a dit qu'il
3 fallait que vous versiez le deux pour cent (2 %),
4 monsieur Routhier?

5 R. Non. Ce n'est pas tout à fait comme ça, là. Peut-
6 être qu'on en a discuté puis on a convenu qu'on
7 devrait verser deux pour cent (2 %).

8 Q. [748] Mais tout à l'heure vous nous avez dit que
9 personne ne vous l'a demandé, mais que la rumeur
10 vous le suggérait.

11 R. Oui.

12 Q. [749] Bon.

13 R. Oui.

14 Q. [750] La rumeur, là, elle vous a parlé un jour, là.
15 C'est qui, qui vous a suggéré cette... vous dit que
16 ça serait peut-être bon d'en payer? C'est quelqu'un
17 de votre industrie?

18 R. Je ne m'en souviens pas, Monsieur Lachance.

19 Q. [751] Mais vous savez que c'est quelqu'un hors de
20 votre cabinet qui vous aurait dit qu'il faut que tu
21 paies?

22 R. J'ai dit peut-être monsieur Routhier.

23 Q. [752] Ou peut-être monsieur Routhier dans votre
24 propre cabinet?

25 R. Oui.

1 Q. [753] Parce qu'il y avait d'autres personnes dans
2 votre cabinet qui savaient que vous deviez faire
3 ça. Parce que pour récupérer le comptant des
4 machines à café, puis la vente des plans et devis,
5 puis qu'on vous apporte tout le comptant à vous
6 plutôt qu'à d'autres. Les gens doivent savoir que
7 vous en avez besoin, là?

8 R. Moi j'étais avant quatre-vingt-seize (96). J'ai dit
9 que ça existait avant quatre-vingt-seize (96).

10 Q. [754] Oui, mais le deux pour cent (2 %) que vous
11 payez à partir de quatre-vingt-seize (96)?

12 R. Oui.

13 Q. [755] Vous prenez l'argent comptant des machines à
14 café?

15 R. Oui.

16 Q. [756] Pour qu'on vous laisse tout le comptant puis
17 qu'on ne s'en serve pas...

18 R. Oui.

19 Q. [757] ... c'est parce qu'il y a d'autres personnes
20 qui savent que vous avez besoin du comptant?

21 R. Bien sûr, oui.

22 Q. [758] Vous n'êtes pas tout seul dans votre firme
23 qui savait ça...

24 R. Oui.

25 Q. [759] ... que vous versiez deux pour cent (2 %)?

1 R. Non.

2 (14:31:16)

3 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

4 Q. **[760]** Peut-être une petite question pour comprendre
5 un peu mieux comment ça a commencé un peu
6 généralement. Là, vous versez des redevances sur
7 des contrats obtenus?

8 R. Oui.

9 Q. **[761]** Votre compréhension des choses c'est que vous
10 ne pouvez pas cesser sinon ça met en danger le
11 maintien de ce flot de contrats là. Mais
12 initialement quand vous n'en avez pas de contrat,
13 est-ce que vous avez dû prendre des mesures pour
14 commencer à en obtenir?

15 R. Oui. J'ai travaillé aux élections.

16 Q. **[762]** D'accord. Donc, vous avez fait...

17 R. Ça a été le début.

18 Q. **[763]** O.K. Donc, c'est passé disons par un
19 investissement en temps ou peu importe au niveau
20 électoral pour le PRO aussi?

21 R. Non.

22 Q. **[764]** O.K.

23 R. C'était pour l'équipe du docteur Paiement.

24 Q. **[765]** Donc, à ce moment-là, c'est que vous êtes
25 déjà installé et les choses sont déjà stabilisées?

1 R. Oui.

2 Q. **[766]** Comme en quatre-vingt-seize (96), la période
3 qui nous intéresse. Est-ce qu'il a déjà été
4 question de modifier ce pourcentage-là?

5 R. Non.

6 Q. **[767]** Vous n'avez jamais, la rumeur ou comment
7 dire, le mot ne s'est jamais rendu jusqu'à vous que
8 peut-être c'est insuffisant?

9 R. Non, jamais. Personne ne s'en est plaint ou...

10 Q. **[768]** Et si dans la mesure où l'entreprise
11 grandissait, il aurait été souhaité par CIMA+ que
12 la proportion des contrats annuels obtenus de la
13 Ville de Laval s'accroissent, est-ce que ça s'est
14 produit ça?

15 R. Oui, ça s'est produit après deux mille (2000).
16 Quand il y a eu un programme de subvention. CIMA,
17 la part de CIMA a augmenté beaucoup auprès de Ville
18 de Laval.

19 Q. **[769]** D'accord. Et si à ce moment-là il y a un
20 système stable, contrat, redevance, comment CIMA+
21 s'y prend pour faire augmenter sa part?

22 R. Pour faire augmenter sa part?

23 Q. **[770]** Vous dites qu'elle a augmenté à partir de
24 deux mille (2000)?

25 R. Parce qu'il y a eu beaucoup de travaux.

1 Q. [771] Encore là, jusqu'en deux mille douze (2012)?

2 R. Il y a eu beaucoup de travaux.

3 Q. [772] Ça ça augmente la somme objective?

4 R. Oui.

5 Q. [773] Mais si la proportion a augmenté aussi?

6 R. Je ne sais pas si la proportion a augmenté. Ce que
7 je vous dis c'est que CIMA a obtenu beaucoup plus
8 de travaux de Ville de Laval.

9 Q. [774] O.K.

10 R. C'est peut-être dans les mêmes proportions que
11 c'était auparavant.

12 Q. [775] D'accord. Donc, vous l'ignorez?

13 R. Oui.

14 Q. [776] Est-ce que des démarches ont dû être faites
15 pour s'assurer que dans cet accroissement du
16 travail donné CIMA obtienne?

17 R. À ce moment-là c'est monsieur Olechnowicz qui
18 rencontrait monsieur le maire.

19 Q. [777] Parce qu'on est après deux mille deux (2002)?

20 R. Oui, on est après, on est dans les années deux
21 mille (2000).

22 Q. [778] Donc, vous vous n'êtes plus là, c'est ça que
23 vous me dites?

24 R. C'est ça.

25 Q. [779] Vous ignorez, c'est monsieur Olechnowicz qui

1 s'occupe de ça?

2 R. Oui.

3 Q. **[780]** D'accord. Dites-moi lors de la remise de
4 l'argent à monsieur Gauthier, vous dites que vous
5 l'appellez, vous allez le voir à son cabinet, vous
6 ne discutez pas à part la pluie, le beau temps, le
7 golf?

8 R. Oui.

9 Q. **[781]** Vous lui remettez une enveloppe?

10 R. Oui.

11 Q. **[782]** Est-ce que monsieur Gauthier ouvre
12 l'enveloppe?

13 R. Non.

14 Q. **[783]** Vérifie le contenu?

15 R. Non.

16 Q. **[784]** Il prend l'enveloppe?

17 R. Il prend l'enveloppe.

18 Q. **[785]** Vous lui dites?

19 R. Il dit merci.

20 Q. **[786]** Il dit merci?

21 R. Oui.

22 Q. **[787]** Il n'y a pas de vérification, il n'y a pas de
23 retour après?

24 R. Non.

25 Q. **[788]** Parfait. Vous diriez que vous avez remis

1 combien à monsieur Gauthier durant la période
2 disons qui commence en quatre-vingt-seize (96),
3 parce que si j'ai bien compris il est déjà là à ce
4 moment-là jusqu'à votre départ définitif disons de
5 CIMA+ en deux mille un (2001)?

6 R. Sept ans. Sûrement cent mille dollars (100 000 \$)
7 sur les sept ans.

8 Q. **[789]** Environ vingt mille (20 000) par année peut-
9 être?

10 R. Non. Je ne dirais pas vingt mille (20 000) par
11 année.

12 Q. **[790]** Je compte peut-être plus quinze?

13 R. C'est plutôt de l'ordre de quinze mille (15 000) en
14 moyenne.

15 Q. **[791]** Parfait. Cet argent comptant provenant des
16 machines à café était entreposé, c'est vous qui le
17 gardiez?

18 R. Il était entreposé dans une petite caisse, laquelle
19 était mise dans un coffre-fort.

20 Q. **[792]** Lequel coffre-fort était situé?

21 R. À l'étage de la comptabilité, dans un bureau, un
22 petit bureau de service qui était près des bureaux
23 de la comptabilité, près du bureau du comptable.

24 Q. **[793]** Est-ce qu'il vous est arrivé de verser la
25 redevance - je pense que vous l'avez déjà dit mais

1 corrigez-moi, là, j'ai un blanc - à qui que ce soit
2 d'autre que monsieur Gauthier durant toute la
3 période où vous avez fait ça, postérieurement à
4 quatre-vingt-seize (96), là?

5 R. Non.

6 Q. [794] Est-ce que vous avez déjà eu l'occasion de
7 verser de l'argent ou une compensation autre que
8 cette redevance de deux pour cent à une quelconque
9 des personnes impliquées?

10 R. De l'argent comptant?

11 Q. [795] De l'argent comptant ou de cadeaux ou de...
12 disons...

13 R. Il y a les activités de financement du PRO à Laval
14 où on achète des billets et...

15 Q. [796] Donc, là, on parle contributions politiques?

16 R. Oui, oui.

17 Q. [797] Mais soit à monsieur Asselin, soit à monsieur
18 Vaillancourt?

19 R. Jamais, jamais, jamais.

20 Q. [798] Ou monsieur Gauthier?

21 R. Non.

22 Q. [799] Pas de billets de hockey, pas d'invitation
23 aux tournois de golf?

24 R. Ah oui, oui, excusez-moi, j'avais mal compris.

25 Q. [800] D'accord.

1 R. Oui, il y a eu des cadeaux aux fêtes, c'était la
2 tradition de faire des cadeaux, des bouteilles de
3 vin, différents cadeaux, des billets de hockey,
4 CIMA avait une loge au Centre Bell, on en avait une
5 au Forum, dans le temps, on en avait une au Centre
6 Bell et on invitait des clients dans cette loge-là.

7 Q. **[801]** D'accord.

8 R. Et c'était le but d'avoir une loge, d'ailleurs.

9 Q. **[802]** Et dans ces clients-là, évidemment, on
10 inclut... ça incluait des représentants de diverses
11 municipalités?

12 R. Oui. Oui.

13 Q. **[803]** Et précisément la Ville de Laval aussi?

14 R. Oui, c'est arrivé, Ville de Laval aussi.

15 Q. **[804]** Qui à la Ville de Laval...

16 (14:37:20)

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Je comp... excusez-moi, juste avant d'en arriver
19 là, je comprends que vous dites que c'était le but
20 d'avoir une loge...

21 R. Oui.

22 Q. **[805]** ... au Centre Bell. Alors, c'était pour faire
23 du développement des affaires...

24 R. Exact.

25 Q. **[806]** ... si je comprends bien? Et pour vous, vous

1 ne faisiez pas de distinction, dans le traitement
2 des affaires, que ce soit dans le domaine public ou
3 dans le domaine privé?

4 R. C'était pour les deux, oui.

5 Q. **[807]** O.K. Allez-y.

6 Me CAINNECH LUSSIAÀ BERDOU :

7 Q. **[808]** Est-ce que vous avez souvenir de qui vous
8 avez invité, par exemple à la Ville de Laval?

9 R. Oui, le maire Vaillancourt était un féru de hockey.
10 Il aimait beaucoup le hockey. Quand il pouvait, là,
11 c'était... il est venu assez souvent dans notre
12 loge.

13 Q. **[809]** Il avait une invitation ouverte?

14 R. Non, ce n'était pas une invitation ouverte parce
15 qu'on était plusieurs...

16 Q. **[810]** Féru de hockey?

17 R. ... à se la partager, la loge, j'invitais des
18 conseils municipaux, même éloignés, à l'occasion,
19 des gens dans des municipalités, là, à cinquante
20 (50), soixante (60) kilomètres de Montréal, qui
21 étaient très heureux de venir, c'était une occasion
22 où est-ce qu'on essayait de... et souvent, c'était
23 les six conseillers, le maire, le directeur
24 général, tout le monde était là, c'était une soirée
25 pour familiariser entre eux et on remplissait la

1 loge.

2 Q. **[811]** Il s'agissait de maintenir des bonnes
3 relations avec l'ensemble de votre clientèle? Est-
4 ce que monsieur Gauthier a aussi été invité?

5 R. Non.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. **[812]** Comment se passait... je m'excuse... comment
8 se passaient les invitations? Vous dites... comment
9 ça se passait que monsieur Vaillancourt y allait?

10 R. C'était une invitation, ça pouvait être par
11 téléphone, s'il était disponible. On gardait un
12 billet pour lui ou deux billets pour lui, s'il
13 venait avec son chauffeur.

14 Q. **[813]** O.K. et...

15 R. C'est tout.

16 Q. **[814]** O.K. et qui pouvait partager la loge en même
17 temps?

18 R. Là, il fallait faire attention.

19 Q. **[815]** Attention à quoi?

20 R. On n'essayait pas... on essaye... il y avait des...
21 des politiques et des fonctionnaires. On ne les
22 mélangeait pas.

23 Q. **[816]** Vous ne mélangez pas le politique avec les
24 fonctionnaires?

25 R. Exact, oui.

1 Q. **[817]** Bien alors, donc, qui venait avec... lorsque
2 vous invitiez monsieur Vaillancourt? Qui y allait?

3 R. Ça pouvait être d'autres maires. D'autres maires ou
4 d'autres conseillers municipaux, là, d'une autre
5 ville.

6 Q. **[818]** O.K. et pourquoi vous ne mélangiez pas les
7 fonctionnaires...

8 R. Ça pouvait être des gens d'Hydro-Québec.

9 Q. **[819]** O.K. et pourquoi vous ne mélangiez pas les
10 fonctionnaires avec le maire?

11 R. Ça dépend de quel niveau de municipalité on parle,
12 mais dans certaines villes, les politiques n'aiment
13 pas ça, là, qu'on les mélange avec les
14 fonctionnaires.

15 Q. **[820]** Pourquoi?

16 R. Je ne le sais pas.

17 Q. **[821]** Et quelle ville n'aimait pas être mélangée
18 avec ses fonctionnaires?

19 R. Bien, c'était l'impression qu'on avait.

20 Q. **[822]** O.K.

21 R. Je dirais Laval.

22 Q. **[823]** Alors, Laval ne voulait pas...

23 R. Oui.

24 Q. **[824]** ... le maire de Laval ne voulait pas
25 manger... c'est-à-dire...

1 R. Ça n'a jamais...

2 Q. **[825]** ... ne voulait pas assister à une partie de
3 hockey avec ses fonctionnaires.

4 R. Ça n'a jamais été dit, mais c'était... En tout cas,
5 c'est la façon qu'on procédait. Si on invitait des
6 fonctionnaires, bien, c'étaient tous les
7 fonctionnaires qui y étaient.

8 Q. **[826]** Et quand vous invitiez des politiques,
9 c'était qui?

10 R. C'étaient des maires et des conseillers municipaux,
11 ça pouvait être des gens d'Hydro-Québec. C'est une
12 autre sorte de fonctionnaires.

13 Q. **[827]** Et est-ce que ça pouvait aussi être des gens
14 du gouvernement?

15 R. Ce n'est pas moi qui les invitais, je ne le sais
16 pas là. Les fois où j'y suis allé, non.

17 Q. **[828]** Continuez, Maître.

18 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

19 Q. **[829]** Quand vous dites que ce n'est pas vous qui
20 les invitiez, c'est parce que vous avez...

21 R. Ah! Je m'occupais des municipalités.

22 Q. **[830]** D'accord. Mais, vous avez constaté que ça
23 arrivait.

24 R. Non. C'est... bien, quand je n'étais pas là, je ne
25 le sais pas qui était invité.

1 Q. **[831]** Mais, j'imagine qu'il y avait une
2 planification, la loge comprenant un certain nombre
3 de places, il fallait planifier les choses. Chez
4 CIMA, on planifiait la saison de hockey là,
5 j'imagine, jusqu'à un certain point.

6 R. Non.

7 Q. **[832]** Pas nécessairement!

8 R. Ce n'était pas planifié comme ça. Quand on... si,
9 moi, j'avais besoin d'avoir une loge un soir, bien,
10 je le demandais, je le spécifiais, puis on me
11 disait : « Bien, tu peux l'avoir tel soir ».

12 Q. **[833]** D'accord. Est-ce que, féru de hockey là, vous
13 avez déjà eu l'occasion de voir... Vous y alliez
14 aussi j'imagine quand...

15 R. Oui.

16 Q. **[834]** Et quand le maire Vaillancourt n'était pas
17 dans votre loge, est-ce que vous avez déjà eu
18 l'occasion de le voir dans une autre loge?

19 R. Non, non.

20 Q. **[835]** Pas particulièrement. En deux mille (2000) ou
21 en deux mille un (2001) quand vous quittez, vous
22 nous expliquez que c'est Kazimir Olechnowicz qui
23 prend votre place...

24 R. Oui.

25 Q. **[836]** ... comme disons relationniste auprès...

1 R. Oui.

2 Q. **[837]** ... du maire Vaillancourt. Auparavant,
3 pendant toute la période disons quatre-vingt-seize
4 (96), deux mille (2000), où vous êtes disons le
5 principal gestionnaire de cet aspect-là des
6 affaires de CIMA+, vous discutez quand même la
7 chose avec votre président là. Ce n'est pas une...

8 R. Oui.

9 Q. **[838]** ... ce n'est pas cloisonné à ce point-là là.

10 R. Hum, hum.

11 Q. **[839]** D'accord. Une dernière petite question. Tout
12 à l'heure j'avais commencé à l'aborder, mais on
13 a... on a eu quelques petites questions de madame
14 la Présidente là, mais... Est-ce que vous êtes
15 capable de nous dire qui vous invitiez de la
16 municipalité de Laval dans votre loge, à part
17 monsieur le maire Vaillancourt? Mais, vous avez dit
18 que vous avez cloisonné fonctionnaires et élus.
19 Vous avez invité donc des fonctionnaires aussi?

20 R. Peut-être monsieur Jargaille, je ne suis pas
21 certain.

22 Q. **[840]** Monsieur Jargaille...

23 R. Mais, non, il n'y a pas eu de... ce serait le seul
24 peut-être que j'aurais invité, monsieur Jargaille,
25 mais je ne suis pas sûr.

1 Q. **[841]** Là j'ai un petit problème à vous suivre parce
2 que vous me dites que vous éprouvez le besoin de
3 cloisonner et d'éviter d'inviter en même temps
4 monsieur Vaillancourt et des fonctionnaires.

5 R. Oui.

6 Q. **[842]** Mais, à ce que je sache, monsieur Jargaille a
7 été...

8 R. Il a été directeur du génie.

9 Q. **[843]** Pendant une période assez brève.

10 R. Non, assez longtemps.

11 Q. **[844]** Jusqu'à quand?

12 R. C'est peut-être... je ne le sais pas jusqu'en
13 quelle année.

14 Q. **[845]** Excusez-moi, quand je dis « une période assez
15 brève », j'entends par là évidemment à l'intérieur
16 de notre mandat là, à partir de quatre-vingt-seize
17 (96).

18 R. Je ne sais même pas si c'est lui qui était là en
19 quatre-vingt-seize (96).

20 Q. **[846]** D'accord.

21 R. Oui.

22 Q. **[847]** Donc, entre quatre-vingt-seize (96) et deux
23 mille deux (2002).

24 R. Ah!

25 Q. **[848]** Si vous dites que vous devez cloisonner,

1 inviter des élus d'un côté et éviter de mélanger
2 avec les fonctionnaires, c'est donc qu'il y a des
3 fonctionnaires qui sont invités. Ma question,
4 c'est : lesquels?

5 R. Je ne me souviens pas d'avoir invité des
6 fonctionnaires.

7 Q. **[849]** D'accord.

8 R. Ça a toujours... c'est peut-être la raison pour
9 laquelle on invitait que des élus.

10 Q. **[850]** D'accord. Donc, finalement ce sont surtout
11 des élus qui ont été invités.

12 R. Oui.

13 Q. **[851]** En dehors de monsieur Vaillancourt, est-ce
14 que vous avez des souvenirs de...

15 R. Monsieur Vaillancourt, ça peut... il est peut-être
16 arrivé qu'il nous a demandé d'avoir quelques
17 billets supplémentaires pour amener quelqu'un de
18 son conseil.

19 Q. **[852]** O.K. Donc, c'est lui...

20 R. Oui.

21 Q. **[853]** ... qui choisissait...

22 R. Oui.

23 Q. **[854]** ... lorsque vous me dites des exemples que
24 vous avez en tête, c'est lui qui sélectionnait les
25 autres invités.

1 R. Oui.

2 Q. **[855]** Des souvenirs de qui a pu venir?

3 R. Non, je ne me souviens pas.

4 Q. **[856]** Votre mémoire...

5 R. Non.

6 R. ... vous sert moins bien là.

7 Q. **[857]** Je n'aimais pas tellement ça moi-même, je
8 trouvais que... je trouvais la soirée longue.

9 Q. **[858]** Pas un fan de hockey vous aussi.

10 R. Non, je ne suis pas un fan de hockey.

11 Q. **[859]** Vous avez dit tout à l'heure que vous avez eu
12 l'occasion, dans le passé, de travailler... Bien,
13 en fait, quand vous avez, disons, initialement
14 commencé à obtenir des contrats, travailler dans un
15 contexte de campagne électorale. Si on se cantonne
16 dans la partie quatre-vingt-seize (96) et deux
17 mille (2000), est-ce que vous avez fait ça aussi
18 dans cette période-là?

19 R. Des contributions aux partis?

20 Q. **[860]** En fait, je vous dirais toute activité, là.
21 Je vous ai donné un exemple, tout à l'heure, où
22 vous aviez l'air de parler...

23 R. Oui?

24 Q. **[861]** Vous aviez l'air, pardon, de parler plutôt
25 d'implication en temps et en...

1 R. Oui?

2 Q. **[862]** ... plus qu'en argent, là. Mais,
3 généralement, est-ce que vous avez eu l'occasion,
4 entre quatre-vingt-seize (96) et deux mille deux
5 (2002), disons, de vous investir, d'une façon ou
6 d'une autre, dans la vie politique lavalloise?

7 R. Non.

8 Q. **[863]** Donc, pas de contributions électorales?

9 R. Oui.

10 Q. **[864]** O.K. Donc, il y a eu des investissements.

11 R. Bien, quand j'ai dit m'investir, physiquement. Ce
12 n'est pas...

13 Q. **[865]** Non, c'est ça. Je voulais couvrir tout le
14 spectre, là, mais...

15 R. Ah!

16 Q. **[866]** Ça marche. Donc, vous n'avez... Cette
17 expérience initiale, que vous avez décrite tout à
18 l'heure, ne s'est pas répétée?

19 R. Non. Ça a été juste la... Seulement une année.

20 Q. **[867]** D'accord. Donc, vous vous êtes limité à faire
21 des contributions politiques en argent.

22 R. Oui.

23 Q. **[868]** Et vous diriez... Madame Blanchette, peut-
24 être afficher le document qui est à l'onglet 1?

25 LA GREFFIÈRE :

1 Vous allez le produire sous 752?

2 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

3 C'est parfait.

4 LA GREFFIÈRE :

5 C'est 76-752.

6

7 76-752 : Données du Directeur général des
8 élections du Québec (DGE) concernant
9 les dons faits par Lucien Dupuis aux
10 partis politiques municipaux

11

12 Q. **[869]** Est-ce que les contributions politiques qu'on
13 voit ici, ça correspond à ce que vous avez donné?

14 R. Sûrement. Oui.

15 Q. **[870]** Sûrement?

16 R. C'est probable.

17 Q. **[871]** Donc ce n'est pas si significatif que ça, là.

18 On parle de...

19 R. Oui.

20 Q. **[872]** ... de trois années.

21 R. Oui.

22 Q. **[873]** Est-ce que vous en avez fait, des
23 contributions similaires, au niveau provincial?

24 R. Oui.

25 Q. **[874]** Combien?

1 R. Je ne m'en souviens pas. C'était... Je ne me
2 souviens pas combien. Mais j'ai fait des
3 contributions au Parti libéral, et aussi une année
4 à l'ADQ.

5 Q. [875] Vous êtes certain de ça?

6 R. Oui.

7 Q. [876] Pour l'ADQ?

8 R. Oui.

9 Q. [877] Peut-être, Madame Blanchette, afficher
10 l'onglet suivant.

11 LA GREFFIÈRE :

12 Vous allez le produire sous 753?

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 On va le produire sous... Exact.

15

16 76-753 : Données du Directeur général des
17 élections du Québec (DGE) concernant
18 les dons faits par Lucien Dupuis aux
19 partis politiques provinciaux

20

21 Q. [878] Bon. Je vous informe peut-être qu'il semble
22 que, d'après le Directeur général des élections,
23 vous n'avez pas fait de contribution à l'ADQ,
24 mais...

25 R. Ah, je ne sais pas ce qu'ils ont fait mon chèque.

1 Q. **[879]** Mais au minimum, vous avez fait une
2 contribution significative, en quatre-vingt-dix-
3 sept (97), au Parti libéral du Québec.

4 R. Oui.

5 Q. **[880]** Est-ce que vous avez été remboursé, d'une
6 façon ou d'une autre, pour ces contributions?

7 R. Ça veut dire quoi, nombre de versements, quatre?

8 Q. **[881]** Ça veut dire qu'a priori, d'après
9 l'information qu'on a, vous n'auriez pas payé en un
10 seul versement mais vous auriez fait quatre
11 versements. Pour un total... Quatre, peut-être
12 quatre dons séparés, pour un total de trois mille
13 dollars (3 000 \$), qui ont été comptabilisés dans
14 l'année quatre-vingt-dix-sept (97).

15 R. Votre question, c'était?

16 Q. **[882]** Ma question, c'est: est-ce que vous avez été
17 remboursé par CIMA+ pour ces dons?

18 R. La question m'a déjà été posée, je ne m'en
19 souvenais pas. Mais j'ai fait un peu de recherches,
20 et j'ai trouvé, à un moment donné, dans mon agenda,
21 que j'avais fait un compte de dépenses et j'avais
22 inscrit « solde », puis un montant. J'ai pris pour
23 acquis que c'était ça. C'était le solde de
24 remboursement. De ma contribution au Parti libéral
25 à même mon compte de dépenses.

1 Q. **[883]** Parfait. Et donc, en conséquence, je conclus
2 de ce que vous me dites, que vous n'avez pas de
3 certitude, mais que votre impression, c'est que
4 vous avez été...

5 R. Que j'ai été remboursé. Oui.

6 Q. **[884]** Et que le procédé, disons, qui a été utilisé,
7 c'est que vous avez déclaré une dépense
8 indéterminée, disons, laquelle vous a été
9 remboursée par le...

10 R. Oui.

11 Q. **[885]** Est-ce que ce don avait été fait à votre
12 propre initiative?

13 R. Ce n'est pas contre mon gré, en tout cas.

14 Q. **[886]** Ce n'est pas contre votre gré.

15 R. Bien...

16 Q. **[887]** Mais est-ce que quelqu'un vous a demandé de
17 faire ce don?

18 R. Oui. Oui. Oui.

19 Q. **[888]** Donc, qui vous avait fait cette demande-là?

20 R. Si c'est le Parti libéral, c'est probablement
21 Kazimir Olekhnovicz.

22 Q. **[889]** Donc, dans vos souvenirs, probablement ou
23 possiblement monsieur Olekhnovicz...

24 R. Oui.

25 Q. **[890]** ... vous a demandé de faire le don. Et est-ce

1 que, dans votre souvenir aussi, il était entendu
2 dès le départ qu'il y aurait un remboursement
3 subséquent?

4 R. Non. Je ne m'en souviens pas.

5 Q. **[891]** Pas nécessairement. Est-ce que vous savez si
6 d'autres associés, ou d'autres employés de CIMA+ se
7 sont vus présenter des requêtes similaires?

8 R. Je pense que oui, je n'étais pas présent quand la
9 requête a été faite, si ça m'a été demandé à moi,
10 ça a été demandé à d'autres aussi.

11 Q. **[892]** Et est-ce qu'on peut supposer, est-ce que
12 vous vous avez l'impression aussi pour les mêmes
13 raisons que probablement que ces gens-là aussi ont
14 été remboursés?

15 R. Probablement.

16 Me FÉLIX RHÉAUME :

17 Madame la Présidente, je veux juste souligner qu'on
18 lui demande de faire des suppositions, qu'il vient
19 d'admettre qu'il n'était pas au courant si les
20 autres avaient été sollicités.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 (Inaudible)

23

24

25 Me FÉLIX RHÉAUME :

1 On lui demande une question sur un fait qu'il vient
2 d'admettre...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Oui.

5 Me FÉLIX RHÉAUME :

6 ... qu'il ne savait pas la réponse.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Oui, et alors?

9 Me FÉLIX RHÉAUME :

10 Il n'a pas de connaissance directe de la question.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Alors, il va nous le dire.

13 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

14 Q. **[893]** Donc, vous basez votre supposition sur votre
15 expérience personnelle?

16 R. Oui.

17 Q. **[894]** Madame la Présidente, de l'examen que je fais
18 de mes notes rapidement je n'ai peut-être pas
19 d'autres questions, mais j'aimerais faire quelques
20 vérifications, est-ce que c'est possible, peut-être
21 prendre la pause de bonne heure.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Oui, allez-y.

24

25

1 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

2 Oui, allez-y.

3 (14:52:36)

4 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

5 Q. **[895]** Dans un tout autre ordre d'idées, vous avez
6 occupé une fonction pas mal importante, vous étiez
7 président de l'Association des ingénieurs-conseils
8 du Québec en quatre-vingt-cinq (85). Est-ce que
9 vous avez écouté les travaux de la Commission un
10 peu?

11 R. Oui.

12 Q. **[896]** Vous avez qu'il y a des ingénieurs qui sont
13 venus nous dire qu'avec la Loi 106 s'est enclenché
14 une guerre de prix entre les firmes de génie et
15 pour éviter cette guerre de prix ils se sont mis à
16 s'entendre entre eux d'où la collusion. Est-ce que
17 vous avez entendu ça à la Commission?

18 R. Oui.

19 Q. **[897]** Bon, une guerre de prix essentiellement ça
20 permet au donneur d'ouvrage public d'avoir des prix
21 moindres pour des services d'ingénierie. Est-ce que
22 vous pensez que dans un contexte de compétition sur
23 les prix, les membres de votre profession sont
24 capables de donner des services de qualité
25 suffisants pour ne pas mettre en danger la sécurité

1 des gens sur les routes ou ponts et tout ça ou il y
2 a vraiment besoin uniquement de se compétitionner
3 que sur la qualité, comme ils aimeraient le faire
4 d'ailleurs et qu'ils faisaient avant la Loi 106?

5 R. Oui.

6 Q. **[898]** Les ententes de gré à gré avec les donneurs
7 d'ouvrage. Quelle est votre opinion là-dessus?

8 R. Mon opinion, c'est que c'est très dangereux de
9 donner des mandats sur une base de prix. Ça peut
10 fonctionner un petit bout de temps, mais à la
11 longue c'est dangereux. Et aux États-Unis il y a
12 une loi qui a été passée, la Loi Brooks où il y a,
13 je pense qu'il y a, la majorité des états
14 interdisent de donner des mandats d'ingénierie sur
15 une base de prix parce qu'il y a eu des accidents.

16 Q. **[899]** Donc, uniquement sur les prix ça fait
17 dangereux...

18 R. C'est dangereux.

19 Q. **[900]** ... au niveau de la sécurité?

20 R. Oui.

21 Q. **[901]** Mais un concept comme au Québec où on a un
22 prix ajusté en fonction d'une qualité dans les
23 firmes de génie, est-ce que ça aussi ça met en
24 danger?

25 R. Je ne vois pas ce que vous voulez dire.

1 Q. **[902]** Vous savez au Québec présentement...

2 R. Prix ajusté.

3 Q. **[903]** Oui, présentement c'est deux enveloppes, tu
4 as une enveloppe de prix...

5 R. Oui.

6 Q. **[904]** ... puis après ça une enveloppe évaluation de
7 la qualité de la firme?

8 R. Oui.

9 Q. **[905]** Et le prix est pondéré en fonction du
10 pointage sur la qualité. Est-ce que vous pensez que
11 ce système au Québec met en danger à ce point la
12 sécurité qu'il faudrait uniquement que se baser que
13 sur la qualité?

14 R. Ça fonctionne dans les grosses villes seulement,
15 dans les petites villes c'est, les petites
16 municipalités, les conseils en place c'est le
17 personnel en place n'ont souvent pas la
18 connaissance pour juger d'une soumission puis que
19 la technologie, l'expérience de la firme, du chargé
20 de projet et ce que j'en sais c'est que ça se donne
21 toujours basé sur le prix. C'est toujours le prix
22 qui l'emporte.

23 Q. **[906]** Mais pourtant on a un système à deux
24 enveloppes. On a un système où le prix est ajusté
25 en fonction de la qualité de la proposition de la

1 firme de génie?

2 R. Est-ce que ça fonctionne comme ça...

3 Q. [907] Oui, c'est un système à deux enveloppes?

4 R. ... dans toutes les petites municipalités aussi?

5 Q. [908] Oui, c'est ça. Et puis la question c'est que
6 pour éviter de se compétitionner, c'est comme ça
7 qu'est né la collusion. Il est clair que quand on
8 se compétitionne, on fait moins d'argent. Je peux
9 comprendre que les firmes de génie n'aimaient pas
10 ça. Mais est-ce que ça serait au point de mettre en
11 danger la sécurité des gens par la qualité de leurs
12 services seulement parce qu'on leur demande de se
13 compétitionner un peu sur les prix?

14 R. Ça serait possible.

15 Q. [909] Et vous ne pensez pas que l'Ordre des
16 ingénieurs fait un contrôle suffisant sur la
17 qualité de la formation et des services rendus par
18 les ingénieurs pour s'assurer qu'on n'a pas de tel
19 comportement déviant?

20 R. Jusqu'à maintenant l'Ordre des ingénieurs fait une
21 vérification des ingénieurs comme individu,
22 individuelle. Il ne s'occupe pas des firmes. Il
23 faudrait que l'Ordre s'occupe aussi des firmes. Et
24 je pense que l'Association des ingénieurs-conseils
25 a présenté un mémoire à la Commission et ils se

1 sont rapprochés beaucoup de l'Ordre des ingénieurs
2 et ils ont l'intention de demander à l'Ordre de
3 faire aussi des vérifications professionnelles du
4 travail des firmes et non pas du travail individuel
5 de chacun. Quand l'Ordre venait dans nos bureaux
6 faire une vérification, on les voyait
7 régulièrement, ils arrivaient puis ils venaient
8 vérifier le travail d'un individu et non pas le
9 travail de la firme.

10 Q. **[910]** Et donc, vous pensez que ce n'est pas un
11 contrôle suffisant pour s'assurer que la qualité
12 des services rendus par les ingénieurs ait un
13 niveau professionnel pour protéger la sécurité des
14 gens, si je vous comprends bien?

15 R. Il faudrait que l'Ordre fasse une vérification des
16 firmes aussi.

17 Q. **[911]** Peut-être me dire, cette association-là des
18 ingénieurs-conseils du Québec, qu'est-ce que c'est
19 exactement par rapport à l'Ordre des ingénieurs du
20 Québec? J'ai lu bien des choses, là, c'est un plus
21 petit nombre de firmes qui se retrouvent dans cette
22 association?

23 R. L'Association a été fondée en mil neuf cent
24 soixante-quatorze (1974). Jusqu'à mil neuf cent
25 soixante-sept (1967) et les années subséquentes,

1 là, il n'y a pas eu d'autre barème, le barème des
2 ingénieurs était publié par l'Ordre des ingénieurs
3 et il avait toujours son pendant, il y avait deux
4 décrets, il y avait un décret pour les travaux des
5 ingénieurs ailleurs qu'au gouvernement et il y
6 avait un décret pour les travaux à exécuter pour le
7 gouvernement, mais ils étaient identiques. Et
8 c'était un tarif minimum légal. Ça disait
9 textuellement que l'ingénieur ne peut pas
10 travailler pour plus bas que ce tarif-là. Il
11 pouvait être poursuivi par l'Ordre des ingénieurs.
12 Ça, ça a été jusqu'en mil neuf cent soixante-sept
13 (1967).

14 Et en mil neuf cent soixante-sept (1967),
15 l'Ordre des ingénieurs... en soixante-quatorze
16 (74), l'Association avait été formée et l'Ordre des
17 ingénieurs a informé l'Association qu'il ne pouvait
18 plus s'occuper du tarif, il sentait que ce n'était
19 pas dans sa mission. La mission, c'est la
20 protection du public. Et là, l'Association s'est
21 occupé de publier un barème et le gouvernement a
22 fait de même. En soixante-dix-huit (78), il y a un
23 barème qui a été imposé aux ingénieurs, qui ne
24 faisait pas l'affaire du tout, des ingénieurs-
25 conseils. Mais il y a un comité qui a été formé,

1 ils ont écrit un nouveau barème, soixante-dix-huit
2 (78), de l'Association, qui était le pendant du
3 barème du gouvernement et là, il y a eu beaucoup de
4 travail de fait dans le but d'avoir un nouveau
5 barème qui soit plus conforme aux exigences
6 modernes, aux nouvelles technologies et ce nouveau
7 barème là est sorti en quatre-vingt-trois (83) et
8 c'est celui qui est encore en vigueur. Il y a eu
9 toujours quelques petites révisions, là, mais c'est
10 le barème quatre-vingt-trois (83).

11 Et au Gouvernement du Québec, en soixante-
12 dix-sept (77), le barème de soixante-dix-sept (77),
13 là, le Conseil du trésor a convoqué, je n'y étais
14 pas, non... c'est soixante-sept (67), a convoqué
15 l'Association des ingénieurs-conseils pour leur
16 faire prendre connaissance d'un nouveau barème et
17 ils étaient quatre, cinq dans une salle de
18 conférence. On leur a donné une copie du barème, on
19 a dit: « Regardez ça une demi-heure puis on en
20 discutera après », ils se sont partagé les feuilles
21 et finalement, c'est le barème qui a été imposé et
22 on n'était pas très heureux avec ce barème-là.

23 J'ai été président du comité du tarif
24 pendant dix (10) ans et j'ai négocié pour
25 l'Association au près du Conseil du trésor et c'est

1 en soixante-dix-sept (77) qu'on a voulu me faire le
2 même coup. Je me présente à une réunion, ça fait
3 déjà quelques réunions qu'on a, il y a des
4 représentants d'à peu près chaque ministère, je
5 suis accompagné du président de l'Association et du
6 directeur général et un matin, on me remet un
7 document puis on me dit: « On ne discutera pas
8 beaucoup aujourd'hui, le barème, ça va être ça ».
9 J'ai demandé le temps d'en prendre connaissance, je
10 l'ai lu et j'ai pris sur moi de leur dire qu'on le
11 refusait, qu'on le trouvait inacceptable et que
12 l'Association des ingénieurs-conseils posait une
13 objection de principe à l'utilisation de ce
14 document-là. Dans les jours qui ont suivi, on a
15 tenu une assemblée générale et la totalité des
16 membres a approuvé la démarche qui avait été faite.
17 Et on a parti ce qu'on a appelé « la chaîne de
18 lettres ».

19 Q. **[912]** Quand on ne se compétitionne pas sur les
20 prix, on fait plus d'argent, c'est assez facile
21 d'avoir cent pour cent (100 %) du vote de gens qui
22 ne veulent pas se compétitionner pour faire plus
23 d'argent, vous ne trouvez pas ça normal?

24 R. Mais, ce qu'on nous proposait... ce qu'on nous
25 proposait, Monsieur, c'était un tarif fixé pendant

1 cinq ans pour chaque catégorie d'ingénieur. Mon
2 argument, ça a été qu'un ingénieur, ce n'est pas
3 une machine. La machine, tu peux avoir un tarif
4 puis tu peux le garder pendant cinq ans, la machine
5 s'use. Mais, le jeune ingénieur, lui, il progresse
6 et puis il veut avoir une augmentation de salaire
7 régulièrement et...

8 Q. **[913]** Et ce n'est pas le cas pour un entrepreneur
9 qui a des employés spécialisés aussi qui, lui, se
10 compétitionne seulement sur le prix? Ce n'est pas
11 un peu la même chose...

12 R. Non, non.

13 Q. **[914]** ... parce que, dans les faits, eux se
14 compétitionnent que sur les prix et ils engagent de
15 la main-d'oeuvre spécialisée aussi.

16 R. Nous, on l'a refusé. Le décret a été comme... a été
17 passé et il s'est appliqué aux urbanistes, aux
18 évaluateurs agréés, aux architectes et aux
19 laboratoires de sol et ce qu'on avait pensé est
20 arrivé. Et on avait un laboratoire, Les
21 Laboratoires Bétonsol qui était dans le parc
22 industriel de Laval. Pour les laboratoires, on
23 engage un jeune ingénieur et il a un taux fixe de
24 rémunération pour ses travaux auprès du
25 gouvernement pendant cinq ans. Les premières

1 années, c'est intéressant. Quand il arrive à la
2 troisième année, bien là, son salaire a augmenté
3 puis là la firme commence à perdre de l'argent. Ils
4 mettent le jeune ingénieur dehors, ils en engagent
5 un autre.

6 Môme chose pour la catégorie de cinq à dix
7 (10) ans puis la catégorie de dix (10) ans à quinze
8 (15) ans. Et c'est jusqu'en quatre-vingt-sept (87).
9 On a vécu, nous autres, avec l'ancien. Les
10 ingénieurs ont vécu avec l'ancien décret du
11 gouvernement et l'ancienne formule. Et c'est en...
12 je ne me souviens pas de l'année des élections,
13 mais c'est quand le Parti libéral a pris le pouvoir
14 et dans les quelques semaines qui ont suivi, le
15 nouveau président du Conseil du trésor a communiqué
16 avec moi, a demandé à me rencontrer. J'ai passé une
17 journée complète avec lui. Il m'a posé toutes les
18 questions imaginables. C'était un comptable agréé,
19 il savait de quoi il parlait, puis il savait
20 compter aussi. Et il a pris le téléphone et il a
21 appelé le directeur de son secrétariat pour lui
22 demander de reprendre les négociations avec les
23 ingénieurs-conseils. Les négociations ont duré à
24 peu près un an et demi. Et c'est le décret qui est
25 encore en vigueur là, le 1235.

1 Q. **[915]** Et cette rencontre-là avec le président du
2 conseil du trésor a eu lieu quand? Vous parlez de
3 l'élection...

4 R. C'est dans les semaines qui ont suivi l'élection...

5 Q. **[916]** De deux mille trois (2003)?

6 R. ... d'un gouvernement libéral.

7 Q. **[917]** De deux mille trois (2003)?

8 R. C'était monsieur Gobeil qui était le...

9 Q. **[918]** Donc, c'était du temps de monsieur Bourassa.

10 R. Oui. Oui.

11 Q. **[919]** O.K. Je reviens sur l'Association. À cette
12 Association-là, est-ce que toutes les firmes de
13 génie-conseil en font partie?

14 R. Quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des employés dans
15 les firmes de génie oeuvrent dans des firmes qui
16 sont membres de l'Association.

17 Q. **[920]** Donc, dans cette association-là, vous avez
18 quoi? Divers comités, des rencontres entre vous et
19 vous échangez différentes informations?

20 R. Il y a des comités dans divers domaines, il y a des
21 élus. À tous les ans, il y a des élections, il y a
22 un conseil. Ça représente... Et évidemment, ils
23 prennent les intérêts des ingénieurs-conseils là.

24 Q. **[921]** J'ai eu de la documentation sur des
25 expériences internationales et on dit parfois que

1 ces associations-là sont des beaux endroits de
2 collusion, de beaux endroits où peut se créer la
3 collusion parce qu'il y a beaucoup d'activités de
4 rencontres et d'échanges entre des firmes qui sont
5 normalement compétitives, qui se compétitionnent.
6 Est-ce que ce genre d'associations-là pourrait
7 devenir ou a été... a été dans votre temps ou
8 aujourd'hui pourrait peut-être...

9 R. Pour moi, ça a été une très belle expérience ça.

10 Q. **[922]** Mais, vous ne pensez pas que comme dans
11 d'autres pays, ça a pu servir de forum de collusion
12 alors?

13 R. On a échangé... on échange beaucoup les ingénieurs-
14 conseils comme probablement d'autres professions
15 souvent ne parlent pas de leur commerce ou de leur
16 industrie, mais on échange entre... On a souvent
17 des rencontres avec divers ministères à Québec puis
18 on part à deux, trois, puis on a l'occasion là de
19 discuter de nos affaires, puis on... On se rend
20 compte qu'on a tous les mêmes problèmes finalement.
21 Puis si on n'en discute pas, on ne les règle pas.
22 Ils présentent des mémoires, il y a un mémoire qui
23 a été présenté. J'ai pensé le demander aujourd'hui,
24 je l'ai obtenu ce matin, un mémoire de quarante-
25 deux (42) pages. Je l'ai feuilleté un petit peu et

1 tout ce que j'aurais eu le goût de vous dire ici à
2 la Commission, je pense qu'il est contenu dans le
3 mémoire de l'Association des ingénieurs-conseils.

4 (15:05:12)

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Très bien. Alors, avant de prendre la pause, je
7 vais demander s'il y a des parties qui veulent
8 poser des questions au témoin. O.K.

9 Q. **[923]** Alors, nous allons prendre la pause et nous
10 allons voir si votre interrogatoire est terminé.

11 Merci.

12 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

13 REPRISE DE L'AUDIENCE

14

15 15:40:20

16 LA GREFFIÈRE :

17 Monsieur Lucien Dupuis, vous êtes sous le même
18 serment.

19 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

20 Merci, Madame la Présidente.

21 Q. **[924]** Donc, une dernière petite question. Monsieur
22 Dupuis, le commissaire Lachance un peu plus tôt
23 vous a posé quelques questions sur le système à
24 deux enveloppes là d'évaluation quantitative et
25 qualitative des projets. Est-ce que vous pourriez

1 nous dire, dans votre expérience, si vous en avez
2 une, dans les petites municipalités, est-ce que ce
3 système d'évaluation qualitative, la partie
4 qualitative, est-ce que les municipalités sont en
5 mesure d'appliquer ce système-là de façon efficace?

6 R. Je dois vous dire que je n'ai pas d'expérience
7 personnelle parce que je me suis retiré au moment
8 où c'est arrivé, c'était en deux mille deux (2002)
9 ça cette loi-là. Mais, ce que je... ce que j'en
10 pense, c'est que dans les petites municipalités,
11 ils n'ont pas le personnel ni la compétence pour
12 juger des enveloppes, au point de vue qualité. Et
13 ce qu'on m'a... Je ne connais pas les proportions,
14 je ne sais pas combien on accorde pour le prix,
15 mais il semblerait que c'est toujours le prix qui
16 l'emporte, toujours.

17 Q. [925] D'accord. Et par ailleurs, votre
18 compréhension des choses, c'est que, effectivement,
19 le donneur d'ouvrage dans ce contexte-là a de la
20 difficulté.

21 R. Oui. Et c'est à chaque petit projet là, il faut
22 former un jury puis un comité qui va étudier les
23 propositions. Ça devient ardu pour tout le monde.

24 Q. [926] Parfait. Je vous remercie.

25 (15:42:33)

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. [927] Mais, on comprend que, vous, dans le système
3 que vous avez vécu, c'est un système de gré à gré.

4 R. Oui.

5 Q. [928] Et pour avoir des contrats, il fallait un peu
6 roucouler les politiciens dans certaines villes
7 comme vous l'avez fait à Laval.

8 R. Il fallait faire du lobbying, mais...

9 Q. [929] Mais, ça s'appelle roucouler des politiciens,
10 le lobbying, parce que vous êtes allé voir monsieur
11 Vaillancourt et vous avez demandé des contrats à
12 monsieur Vaillancourt.

13 R. Oui. Ça, c'est l'exemple de Laval.

14 Q. [930] C'est ça.

15 R. Mais, dans les petites municipalités, ce n'est pas
16 comme ça.

17 Q. [931] Vous n'avez pas vu d'autres municipalités où
18 il fallait connaître le maire en place pour avoir
19 des contrats?

20 R. Oui, une autre. Mais, le maire en place, oui, il
21 faut toujours aller voir quelqu'un pour avoir des
22 contrats, c'est...

23 Q. [932] Vous pensez qu'on n'est pas capable de
24 trouver un système où ces contrats-là peuvent être
25 attribués de façon plus objective que d'aller...

1 que de dire qu'on a le bon contact avec la bonne
2 personne, est-ce que ce n'est pas...?

3 R. Il y a déjà eu au gouvernement du Québec, on
4 l'appelait la « Rosalie » là, c'est le fichier
5 central des fournisseurs.

6 Q. [933] Oui.

7 R. Ça fonctionnait et les firmes étaient classées,
8 elles se classaient selon les compétences et puis
9 le niveau de projets qu'ils étaient en mesure
10 d'entreprendre. Et à tour de rôle, leur nom sortait
11 là. C'était une fois qu'un nom était sorti, il
12 était mis à la fin de l'autre liste et notre tour
13 venait toujours. Ça en est un système.

14 Q. [934] Mais, vous savez qu'on l'a aboli, il n'existe
15 plus ce système-là « Rosalie ».

16 R. Oui, il n'existe plus, oui.

17 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

18 Je n'ai pas d'autre question, Madame la Présidente.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Alors, je répète ma question : est-ce que les
21 parties ont des questions à poser au témoin? Non!
22 Alors, parfait.

23 Q. [935] Merci beaucoup, Monsieur Dupuis.

24 R. Merci.

25 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS.

1 LA PRÉSIDENTE :
2 Bonjour, Monsieur.
3 M. CLAUDE VALLÉE :
4 Bonjour, Madame.
5
6
7

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE (2013), ce douzième (12ième)
2 jour du mois de juin,

3

4 A COMPARU :

5

6 CLAUDE VALLÉE,

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me PAUL CRÉPEAU :

11 Q. **[936]** Monsieur Vallée, peut-être en parlant fort
12 vers les commissaires.

13 R. Oui.

14 Q. **[937]** Retraité, ingénieur retraité?

15 R. Ingénieur retraité depuis un mois.

16 Q. **[938]** Ah! Depuis un mois. Ah! Bon. Monsieur...
17 alors, écoutez, on va essayer de partir peut-être
18 du début. Votre diplôme d'ingénieur, en quelle
19 année?

20 R. Soixante-cinq (65), Université de Sherbrooke,
21 maîtrise en soixante-sept (67), soixante-huit (68),
22 à l'École Polytechnique.

23 Q. **[939]** Et là on va sauter des grands pans de votre
24 curriculum vitae qu'on a vu, mais si on s'en tient,
25 peut-être des choses qui sont pertinentes ici aux

1 travaux de la Commission, avez-vous travaillé
2 particulièrement dans le cadre du programme
3 d'assainissement, à titre de conseiller, ou
4 ministre, ou sous-ministre, au ministère de
5 l'Environnement?

6 R. Oui. Au départ, il y avait ce programme
7 d'assainissement, et il fallait définir quels
8 étaient les principes directeurs du programme.
9 C'est un programme qui s'annonçait dans les six
10 milliards (6 G), donc il y avait une préoccupation
11 des coûts, il y avait une préoccupation de la
12 compétence, il y avait une préoccupation de... les
13 mêmes que le ministère de la Voirie rencontre
14 maintenant. Danger de surenchère, danger d'erreur,
15 et caetera.

16 Alors, monsieur le ministre Léger nous
17 avait réunis, quelques-uns, pour définir quels
18 étaient les principes directeurs, puis après ça il
19 nous a dit, « Bon bien là, oup!, votre job n'est
20 pas fini, les boys, vous allez maintenant le mettre
21 en application. Vous allez former nos
22 fonctionnaires et encadrer les ingénieurs-conseils
23 afin que ça ne prenne pas le champ, cette affaire-
24 là. » Et puis quand ça s'est terminé, bien, ça
25 s'est terminé à six milliards (6 G), tel que prévu

1 initialement.

2 Q. **[940]** Alors vous y avez travaillé, dans ce
3 programme-là, pendant combien de temps à peu près?

4 R. De soixante-dix-huit (78) à quatre-vingt-quatre
5 (84).

6 Q. **[941]** Qu'est-ce qui vous arrive en quatre-vingt-
7 quatre (84) au point de vue professionnel?

8 R. Bien, en quatre-vingt-quatre (84) j'ai quitté le
9 ministère parce que j'avais fait le tour du jardin,
10 et on m'avait demandé d'aller faire, de réaliser
11 les études préliminaires pour tout l'assainissement
12 de la Ville de Laval. Principalement ce qui
13 desservirait l'usine La Pinière, donc j'avais à
14 définir les débits, et aussi les modes de
15 traitement. Alors je suis allé chez Gendron
16 Lefebvre.

17 Q. **[942]** Chez Gendron Lefebvre, qui était... Quelle
18 était la grandeur... Ce bureau-là avait combien
19 d'employés à son emploi en mil neuf cent quatre-
20 vingt-quatre (1984), quand vous y arrivez?

21 R. Oh, quand je suis arrivé il n'y en avait pas
22 beaucoup. Quand je suis parti il y en avait plus.
23 Mais quand je suis arrivé dans le département où je
24 travaillais, nous étions trois. Et à la fin on
25 était au moins une vingtaine d'ingénieurs pour ça.

1 Q. **[943]** Et le département où vous avez travaillé chez
2 Gendron Lefebvre, c'est?

3 R. J'ai travaillé de quatre-vingt-quatre (84) à
4 quatre-vingt-dix (90). Quand je suis parti j'étais
5 en charge de l'ingénierie, vice-président
6 ingénierie, et là il y avait deux (2) à trois cents
7 (300) personnes, suivant les...

8 Q. **[944]** O.K. Chez Gendron Lefebvre.

9 R. Oui.

10 Q. **[945]** Peut-être juste pour qu'on suive bien, chez
11 Gendron Lefebvre, Gendron, qui est le Gendron? Marc
12 Gendron?

13 R. Gendron, c'est celui que vous avez rencontré.

14 Q. **[946]** C'est monsieur Marc Gendron?

15 R. Oui.

16 Q. **[947]** Et le Lefebvre, qui est-il?

17 R. Ah, là il y a de la confusion possible. Il y a deux
18 Lefebvre. Il y a deux Claude Lefebvre. Il y en a un
19 que c'est Claude-François Lefebvre, qui était le
20 patron de Gendron Lefebvre, avec aucune parenté
21 avec Claude Ulysse Lefebvre, qui était le maire de
22 Laval.

23 Q. **[948]** En quatre-vingt-neuf (89).

24 R. En quatre-vingt-neuf (89), oui.

25 Q. **[949]** O.K.

1 R. Mais en quatre-vingt-quatre (84), quand je suis
2 arrivé, aussi.

3 Q. [950] Oui.

4 R. Et il y avait un autre Lefebvre dans le paysage,
5 qui était Daniel Lefebvre, mon partenaire de Vallée
6 Lefebvre, qui lui n'était pas apparenté avec celui
7 de Gendron Lefebvre, mais apparenté avec le maire.
8 Alors...

9 Q. [951] C'était le fils de Claude Ulysse.

10 R. Claude Ulysse, oui. C'est ça.

11 Q. [952] O.K. Et alors Claude... Claude-François et
12 Daniel Lefebvre travaillent chez Gendron Lefebvre.

13 R. Oui. Mais ne sont pas parents.

14 Q. [953] O.K. Les... On termine peut-être juste la
15 partie de votre curriculum vitae. Vous avez quitté,
16 vous dites, en quatre-vingt-dix (90), chez Gendron
17 Lefebvre?

18 R. Oui.

19 Q. [954] Et vous étiez, à ce moment-là, vice-
20 président?

21 R. Oui, j'étais vice-président ingénierie. On avait
22 prévu, avec Pierre Lavallée qui était là aussi,
23 prendre la relève de Gendron et de Lefebvre, pour
24 assurer la relève, et finalement la proposition qui
25 nous a été faite n'avait pas de sens, alors on

1 n'avait pas d'autre choix que de se réorienter.

2 Q. [955] C'est ce que vous avez fait?

3 R. J'ai parti mon bureau avec Daniel Lefebvre.

4 Q. [956] O.K.

5 R. Qui s'appelait Vallée Lefebvre. Pas compliqué.

6 Q. [957] Vallée Lefebvre en mil neuf cent quatre-
7 vingt-...

8 R. Quatre-vingt-dix (90).

9 Q. [958] Vous vous installez où?

10 R. On s'est installé à Laval. C'était normal, puisque
11 c'était la ville centre. Mais déjà, chez Gendron
12 Lefebvre, on avait développé une approche
13 différente. On avait voulu recruter le plus de
14 compétences possible pour que, auprès de nos
15 clients, ce soit d'abord la compétence qui prime,
16 plutôt que le baril d'huile. Et... Je m'excuse,
17 j'aime mieux prendre des images, là, c'est ça,
18 c'était le baril d'huile.

19 Q. [959] Bien...

20 R. Et...

21 Q. [960] L'image, alors c'est quoi le baril d'huile?

22 R. Le baril d'huile, ça s'appelle, pas besoin d'être
23 compétent, juste besoin de les graisser.

24 Q. [961] O.K.

25 R. O.K.? Alors... On aimait mieux être compétent, et

1 on a innové en introduisant toutes sortes de
2 techniques nouvelles. Alors, notre réputation s'est
3 répandue comme ça. Ça nous permettrait... Ça nous
4 permettait d'entrer dans des places où on n'aurait
5 normalement pas rentré, et de faire concurrence à
6 ceux qui avaient des barils d'huile, on ne gagnait
7 pas toujours, mais on avait des chances, des
8 meilleures chances. Alors, quand on est parti chez
9 Vallée Lefebvre, on a dit on va conserver la même
10 philosophie et c'est ce qu'on a fait, je pense
11 bien, jusqu'en quatre-vingt-seize (96) quand je
12 suis parti.

13 Q. **[962]** On va peut-être juste terminer cette partie-
14 là. Outre, alors, quatre-vingt-dix (90) vous fondez
15 Vallée Lefebvre et Vallée Lefebvre, finalement vous
16 allez vendre Vallée Lefebvre, vendre vos parts chez
17 Vallée Lefebvre en quelle année?

18 R. La vente s'est terminée en tout début quatre-vingt-
19 dix-sept (97), janvier, je pense, ou février, au
20 tout début de quatre-vingt-dix-sept (97). Les
21 négociations ont commencé.

22 Q. **[963]** On reviendra tout à l'heure sur cette
23 dernière partie là. Je veux juste terminer. Outre
24 ces activités-là avez-vous déjà enseigné le génie?

25 R. J'ai été chargé de cours à l'École Polytechnique

1 pour enseigner l'hydraulique urbaine.

2 Q. **[964]** O.K. Et d'autres activités en politique?

3 R. Beaucoup.

4 Q. **[965]** Comme conseiller municipal?

5 R. J'ai été, j'ai été conseiller municipal à
6 Blainville de soixante-dix-sept (77) à quatre-
7 vingt-quatre (84). Je m'étais promis deux mandats
8 et après deux mandats j'ai arrêté.

9 Q. **[966]** O.K. On a fait un petit peu...

10 R. Le virus était là.

11 Q. **[967]** O.K. Alors, on a fait un peu le tour de vos
12 activités tout autour de votre profession. Alors,
13 vous nous avez parlé un petit peu du travail que
14 vous avez fait chez Gendron Lefebvre. Si je
15 comprends bien, vous dites ça a très bien marché
16 là, même au point de vue affaires, là, l'équipe qui
17 faisait de l'assainissement des eaux chez Gendron
18 Lefebvre ça a bien fonctionné?

19 R. Très bien. Écoutez, quand je suis rentré là leur
20 chiffre d'affaire était à peu près à un point six
21 millions (1,6 M) puis on est sorti ils en faisaient
22 seize (16) et on a fait ça simplement par notre
23 réputation et en étant présent partout ailleurs
24 qu'à Laval. On n'était pas exclusivement à Laval.

25 Q. **[968]** O.K. Pour le moment on va parler de Laval.

1 Est-ce qu'il y avait aussi à ce moment-là de façon
2 concurrente un grand projet pour relier Laval à
3 l'Île de Montréal au niveau du traitement des eaux?
4 R. Bien dans mon étude que j'avais faite pour définir
5 quelle était la grosseur des intercepteurs, des
6 collecteurs de Laval, à l'extrémité de ça il y
7 avait une usine d'épuration qui s'appelait l'usine
8 d'épuration La Pinière.

9 Et lorsqu'on a déposé notre rapport, on a
10 frappé un os énorme, le ministère s'est dit :
11 « Pourquoi construire une usine quand il serait
12 tellement facile de faire un seul tuyau à travers
13 la rivière des Prairies et amener ça dans le
14 collecteur nord de la CUM et on sauverait beaucoup
15 d'argent avec l'usine d'épuration de Laval ».

16 Alors, ça ça a créé une panique abominable
17 à Laval et il fallait défendre l'option d'une usine
18 locale. Et c'est là que j'étais un mal nécessaire
19 parce que j'étais peut-être le seul en
20 mesure de piloter sur le plan technique la chose.

21 Mais j'avais quitté Gendron Lefebvre, donc,
22 j'étais un peu persona non grata à l'intérieur.
23 J'étais devenu un mal nécessaire. Il fallait qu'ils
24 vivent avec moi et moi je vivais avec eux en
25 défendant ce dossier-là.

1 Q. **[969]** Sans rentrer dans les détails de la... je
2 vais employer le mot chicane, je comprends que vous
3 n'êtes pas parti nécessairement en très bons termes
4 chez Gendron Lefebvre?

5 R. Moi je n'avais pas de problème, eux en avaient.

6 Q. **[970]** O.K. Mais vous avez dû continuer ce dossier-
7 là, vous avez dû intervenir dans ce dossier-là même
8 après votre départ de chez Gendron Lefebvre?

9 R. Oui, de façon informelle, directement avec le
10 directeur général Claude Asselin et le pilote
11 officiel du dossier qui était André Perreault.
12 Alors, ça se faisait de façon, je ne dirais pas,
13 secrète, mais disons discrète.

14 Q. **[971]** O.K. Et le client dans ce dossier-là c'était
15 Ville de Laval?

16 R. Le client était Ville de Laval.

17 Q. **[972]** Alors, vous étiez connu à Ville de Laval en
18 mille neuf cent quatre-vingt-dix (1990) quand vous
19 fondez le bureau Vallée Lefebvre?

20 R. Je passais mon temps là, j'étais régulièrement à
21 l'hôtel de ville, j'ai été mêlé de près à ce gros
22 dossier-là et puis comme c'était très important,
23 bien il fallait qu'ils aient les réponses de la
24 bouche du cheval, puis j'étais le cheval.

25 Q. **[973]** O.K. On laisse pour le moment un peu le génie

1 et en parallèle vous en avez parlé, vous avez
2 maintenu tout au long de votre carrière des
3 activités politiques?

4 R. Bien écoutez...

5 Q. **[974]** Une implication?

6 R. Moi j'ai été, j'ai été impliqué au Parti québécois
7 dès sa fondation et j'ai milité à l'intérieur du
8 Parti québécois comme militant, militant, point.
9 Président de comté, actif au niveau régional, etc.,
10 mais j'ai toujours dissocié mon travail
11 professionnel et ma vie, mon engagement politique.

12 Q. **[975]** Mais étiez-vous connu localement comme un
13 militant politique très actif?

14 R. Oui. J'étais je pense, un des seuls professionnels
15 de la Ville de Laval qui s'affichait comme
16 souverainiste et comme péquiste avant que monsieur
17 Parizeau ne soit élu et nécessairement, ça tirait
18 des canons des fois, mais il fallait assumer ses
19 choix.

20 Q. **[976]** O.K. Quel était... connaissiez-vous, en mil
21 neuf cent quatre-vingt-seize (1996), quatre-vingt-
22 dix-sept (97), fin quatre-vingt-seize (96), début
23 quatre-vingt-dix-sept (97), connaissiez-vous
24 personnellement monsieur le maire Gilles
25 Vaillancourt?

1 R. Oui. Oui, il a fallu bien le connaître parce que
2 moi je... je vais ouvrir une parenthèse?

3 R. Oui.

4 Q. [977] Quand je suis arrivé à Laval, je me suis dit:
5 « Dans quel piège je tombe, je vais-tu pouvoir
6 surnager à travers ça »? Alors, là, j'ai décidé de
7 garder une certaine indépendance puis qu'ils
8 n'aient jamais l'impression que je faisais partie
9 de la gang, mais en contrepartie, à cause de mon
10 rôle, je me ramassais pas mal proche des papiers de
11 famille alors je rencontrais souvent... le maire
12 Lefebvre, on s'est expliqué dès le départ puis lui,
13 il aimait ça challenger...

14 (15:56:24)

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Q. [978] Excusez-moi...

17 R. Oui.

18 Q. [979] ... mais pourriez-vous m'expliquer un petit
19 peu plus ce que vous voulez dire?

20 R. Papiers de famille?

21 Q. [980] Oui, qu'est-ce que vous voulez dire
22 exactement, vous vous ramassiez...

23 R. Bien, c'est tout ce qui se passe, tout ce qui se
24 passe autour d'un bureau d'ingénieurs-conseils qui
25 joue dans la magouille, alors, il y avait

1 nécessairement des entrepreneurs qui venaient et
2 qui faisaient arranger leur certificat de paiement
3 ou encore qui faisaient arranger leur soumission,
4 sous directives de la Ville. Alors, moi, j'étais...
5 mon bureau était à l'endroit voisin d'où ça se
6 passait et nécessairement, on voyait les choses, on
7 voyait avant et après.

8 Q. **[981]** Votre bureau était situé où, exactement?

9 R. J'étais... mon bureau était à côté du directeur du
10 département. J'étais dans le même édifice, même
11 étage, c'était mon voisin immédiat. Alors, la
12 parade se faisait et entre nous, on parlait.

13 Q. **[982]** Alors, le directeur du département de la
14 Ville?

15 R. Non, directeur du département de chez Gendron
16 Lefebvre.

17 Q. **[983]** De chez Gendron Lefebvre.

18 R. Qui, lui, négociait toujours avec la Ville.

19 Q. **[984]** O.K.

20 Me PAUL CRÉPEAU :

21 Q. **[985]** Puis à cette époque-là, qui était le
22 directeur du département...

23 R. Monsieur Ashkar.

24 Q. **[986]** Monsieur Ashkar. Alors, vous voyez ces
25 choses-là, on se ramène quatre-vingt-dix (90),

1 quatre-vingt-seize (96) et je vous demande, peut-
2 être, la nature de votre relation qui existe avec
3 monsieur le maire Vaillancourt au début de quatre-
4 vingt-dix-sept (97).

5 R. Bon. Vous voulez dire au moment où les élections se
6 pointent...

7 Q. **[987]** Un peu avant.

8 R. ... ou juste avant? Avant? Bien avant, c'est une
9 relation de chat et de souris. Je ne voulais pas
10 faire acte de servilité, mais en contrepartie,
11 j'étais fidèle, je m'arrangeais toujours qu'il y
12 ait une espèce de mystère dans ce qu'on faisait,
13 alors, comme il a une curiosité malade, il venait
14 lui-même au devant, alors, j'étais plus courtisé
15 que courtisan puis ce jeu de cache-cache là a duré
16 jusqu'en quatre-vingt-seize (96). Il ne savait pas
17 trop à quoi s'en tenir, donc, il nous donnait des
18 mandats, mais jamais, en contrepartie, on avait à
19 retourner l'ascenseur. Alors...

20 Q. **[988]** Quand vous parlez « retourner l'ascenseur »?

21 R. Bien, donner des quotes-parts ou quoi que ce soit
22 du genre, on n'avait pas besoin de faire ça et il
23 n'aurait jamais osé parce qu'il ne nous faisait pas
24 confiance. On ne faisait pas partie de la famille.
25 Pas la même race.

1 Q. **[989]** Jusqu'en dix-neuf cent quatre-vingt-dix-sept
2 (1997), vous-même ou votre société, à votre
3 connaissance, n'a jamais retourné des quotes-parts
4 ou quoi que ce soit?

5 R. Non. Il y a eu des billets achetés pour la
6 Fondation du maire, il y a peut-être mon partenaire
7 du temps où il était lui-même membre du PRO qui a
8 pu contribuer, mais il n'y a jamais eu de
9 remboursement à l'intérieur de notre société pour
10 des dons politiques, que ce soit au provincial ou
11 au fédéral. Chacun donnait suivant ses affaires à
12 même ses poches.

13 Q. **[990]** O.K. Et juste pour terminer cette époque-là,
14 vous dites, votre partenaire c'est monsieur Daniel
15 Lefebvre?

16 R. C'est un des partenaires, Daniel Lefebvre, c'était
17 un des partenaires principaux.

18 Q. **[991]** O.K. Alors, on arrive maintenant à l'élection
19 de mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997) et
20 les mois qui précèdent cette élection-là.

21 L'élection est à date fixe, en novembre quatre-
22 vingt-dix-sept (97). Comment ça va au bureau Vallée
23 Lefebvre au point de vue affaires professionnelles?

24 R. Ça va bien. On a une clientèle diversifiée, on est
25 un petit bureau avec peu de frais d'exploitation,

1 on n'a pas une tonne de vice-présidents à nourrir,
2 là, alors, on fait trois millions (3 M\$) de chiffre
3 d'affaires par année puis on fait à peu près un
4 cinq cent mille (500 000 \$) de profit, alors, on
5 est heureux. De Ville de Laval, on a des mandats,
6 mais ce sont des petits mandats. Ça ne représente
7 pas des sommes faramineuses, c'est autour de
8 maximum vingt pour cent (20 %) de notre chiffre
9 d'affaires, on joue dans le trois cents (300), cinq
10 cents (500), huit cent mille (800 000 \$) les
11 meilleures, meilleures années, d'honoraires, donc,
12 on est comme un bon petit bureau qui survit.

13 Q. [992] Et qui fonctionne bien.

14 R. Qui vit bien. Il va bien. Oui. On est une trentaine
15 d'employés.

16 Q. [993] Dites-moi donc, juste au niveau de
17 l'organisation du bureau à ce moment-là, combien y
18 a-t-il de sociétaires?

19 R. Nous sommes six. Deux à vingt-cinq pour cent
20 (25 %), Daniel Lefebvre et moi, et les autres c'est
21 quinze (15), quinze (15) et cinq.

22 Q. [994] O.K. Alors, qu'est-ce qui...

23 R. Mais nous avons des supervotantes.

24 Q. [995] Mais vous avez des supervotantes pour garder
25 le contrôle au cas où.

1 R. Oui.

2 Q. [996] Bon. Et alors, le bureau va bien. Qu'est-ce
3 qui se produit à l'approche des élections de
4 quatre-vingt-dix-sept (97)?

5 R. Bien, écoutez, Daniel Lefebvre était membre du PRO,
6 très actif, et il était plein d'idées, puis à un
7 moment donné il était comme, je ne dirais pas la
8 mouche du coche qui dérangeait, mais peut-être un
9 coq en instance, et ça énervait beaucoup monsieur
10 Vaillancourt. Alors, leurs relations sont devenues
11 mauvaises entre eux. Sans nécessairement se le
12 dire, mais c'était froid. Et puis quand Daniel a
13 décidé qu'il irait à la mairie pour continuer ce
14 que le PRO faisait autrefois, ça a commencé à se
15 parler, et monsieur Vaillancourt m'a fait venir.
16 M'a fait venir pour me faire une proposition, dans
17 le but de neutraliser Lefebvre.

18 Q. [997] Quelle était cette proposition-là?

19 R. Il me dit, « On aime bien faire affaires avec vous,
20 vous êtes en affaire, je suis prêt à vous donner
21 quinze pour cent (15 %) si tu l'arrêtes. Qu'il joue
22 à l'ingénieur lui aussi. C'est là qu'est son
23 avenir. Et si tu te dissocies de lui complètement,
24 là je pourrais te donner treize pour cent (13 %)
25 des honoraires d'ingénierie de la Ville. »

1 Q. **[998]** O.K. Et...

2 R. Ce qui représentait quand même deux millions (2 M),
3 deux millions et demi (2,5 M) par année.

4 Q. **[999]** O.K. Beaucoup... Le triple, en fait, de ce
5 que vous faisiez déjà, provenant de la Ville.

6 R. Oui. Oui. Oui.

7 Q. **[1000]** Est-ce que, au point de vue simple
8 proposition d'affaires, est-ce que c'était
9 intéressant, cette proposition d'affaires-là?

10 R. Bien, il y avait un problème, c'est que je ne
11 contrôle pas monsieur Lefebvre, et comme c'est un
12 ami, par respect pour lui, je ne pouvais pas lui
13 dire, « Je vais aller te jouer dans le dos. »

14 Q. **[1001]** O.K. Non non, mais je ne vous parle pas dans
15 le cadre de...

16 R. Non. Ah, la proposition d'affaires était bonne en
17 maudit, oui. C'est sûr.

18 Q. **[1002]** O.K. Les contrats municipaux, est-ce que
19 c'est des contrats payants en mil neuf cent quatre-
20 vingt-quinze (1995), quatre-vingt-seize (96),
21 quatre-vingt-dix-sept (97), chez Vallée Lefebvre?

22 R. Chez Vallée Lefebvre, oui, parce qu'on avait une
23 vraie machine à saucisses. On était en mesure,
24 nous, de travailler pour des entrepreneurs,
25 directement pour les entrepreneurs. Ce n'était pas

1 les MOP, mais c'est exactement la même chose, on
2 discutait directement avec l'entrepreneur, et on
3 faisait des profits à des tarifs plus faibles. À
4 des... Des revenus beaucoup plus faibles que le
5 tarif habituel. Donc, des mandats d'extension
6 d'égouts et d'aqueducs, à Laval, on pouvait faire
7 du quarante pour cent (40 %) facilement.

8 Q. **[1003]** Et ça c'est quand le tarif était basé sur
9 celui de...

10 R. Bien, c'était... C'était le tarif en vigueur à ce
11 moment-là.

12 Q. **[1004]** Est-ce que c'était le tarif de l'Association
13 des...

14 R. Le tarif de l'Association, le tarif de... le tarif
15 du gouvernement. C'était la même chose.

16 Q. **[1005]** O.K. Alors pour vous, ça c'était des
17 contrats très payants à cause de vos frais fixes
18 qui étaient beaucoup plus bas.

19 R. C'était très payant, il n'y avait pas de frais
20 fixes.

21 Q. **[1006]** O.K.

22 R. On travaillait, d'ailleurs, à salaire minimum, et
23 on se partageait les profits à la fin de l'année.
24 Donc, on s'organisait pour que nos frais fixes
25 soient les plus faibles possible. On travaillait

1 pour un salaire égal à celui de nos ingénieurs.

2 Q. **[1007]** Maintenant, Daniel, Daniel Lefebvre, la
3 rumeur veut qu'il se présente. Est-ce
4 qu'effectivement il va se présenter à la mairie
5 contre Gilles Vaillancourt?

6 R. Oui. Quand il a quelque chose en tête, on ne peut
7 pas lui enlever. Il se présentait, mais ce n'était
8 pas encore officiel. Il était encore... Il était
9 encore récupérable.

10 Q. **[1008]** O.K.

11 R. Il était encore récupérable, et c'est là-dessus que
12 monsieur Vaillancourt a misé pour que je tente de
13 récupérer Daniel.

14 Q. **[1009]** Récupérer, c'est l'empêcher, de se tasser?

15 R. L'empêcher d'y aller. Le décourager, ou même moi,
16 si je ne l'appuie pas, je suis... Je suis un
17 intime, alors si les intimes disent non, plus tous
18 ceux qui s'arrangeaient pour faire le vide autour
19 de Daniel les empêcher de le supporter, c'était une
20 façon de le décourager puis de le faire renoncer à
21 se présenter à la mairie.

22 Q. **[1010]** À cette offre-là, qu'est-ce que vous avez
23 répondu à monsieur Vaillancourt?

24 R. Non.

25 Q. **[1011]** O.K. Clairement comme ça?

1 R. Bien, ce n'est pas aussi clair que ça mais ça n'a
2 pas été oui du tout. Et je suis parti. On n'avait
3 pas besoin de se le dire. Je devenais, moi aussi,
4 un irrécupérable, et on n'avait pas besoin de le
5 dire par des mots. Le langage corporel parlait
6 suffisamment et les gestes qui ont été posés après
7 aussi. Parce que là les vivres ont été coupées.

8 Q. **[1012]** Ont été coupées au niveau des contrats?

9 R. Oui.

10 Q. **[1013]** Maintenant, juste avant d'aller...

11 R. Il fallait aussi que moi je prenne, je me mette à
12 l'ombre beaucoup parce qu'il n'y avait plus de
13 place pour la mauvaise herbe dans sa ville, je
14 faisais partie de la mauvaise herbe. Alors, je
15 devais me recantonner sur la rive-nord ou même
16 mieux vendre le bureau. Chose qu'on a faite.

17 Q. **[1014]** Alors, ce que vous avez fait.

18 R. Oui.

19 Q. **[1015]** Ça a été la conséquence de cette décision-là
20 vendre le bureau?

21 R. C'était la conséquence inévitable, il nous fallait
22 vendre.

23 Q. **[1016]** Et le bureau s'est vendu combien de temps
24 après cette rencontre-là avec le maire
25 Vaillancourt?

1 R. Les négociations ont commencé si tôt que Daniel
2 s'est annoncé comme candidat à la mairie, lui a
3 renoncé à ses actions. Le bureau a racheté ses
4 actions, en tout cas on a convenu de racheter et
5 moi j'ai dit : « Je pars moi aussi », parce que je
6 ne voulais pas vivre dans ce contexte-là. Mes
7 associés et moi ne partageons plus les mêmes
8 objectifs.

9 Q. **[1017]** Et alors, en fait la vente s'est faite à peu
10 près à quel moment la vente?

11 R. Finalisée, finalisée après toutes les histoires de
12 comptables et d'avocats, en janvier quatre-vingt-
13 dix-sept (97).

14 Q. **[1018]** Janvier quatre-vingt-dix-sept (97). Quelle
15 firme a acheté la vôtre?

16 R. BPR.

17 Q. **[1019]** Vous faisiez affaire avec qui chez BPR à ce
18 moment-là?

19 R. C'était Paul Lafleur qui était le président et moi
20 je suis devenu un associé de BPR à ce moment-là,
21 mais j'avais déjà avisé mes collègues que moi je
22 quittais Vallée Lefebvre et que j'allais chez BPR.
23 Et que eux s'ils voulaient vendre à d'autres libres
24 à eux, mais ils ont aussi, ils ont fait le libre
25 choix de vendre à BPR. Et moi je ne faisais plus

1 partie de la décision, leur décision à eux de
2 vendre, c'était leur choix à eux par respect pour
3 eux, ils choisissaient qui ils voulaient bien. Ils
4 ont choisi BPR.

5 Q. **[1020]** Et juste pour, en fait, j'ai sauté tout à
6 l'heure, si vous aviez accepté cette proposition-là
7 de vous faire monter à treize ou à quinze pour cent
8 (13-15 %) des honoraires versés par la Ville de
9 Laval, ça vous plaçait où par rapport aux autres
10 grandes firmes d'ingénierie? C'était quoi à peu
11 près le partage à ce moment-là à Laval?

12 R. Dans les ligues majeures. Les firmes se
13 partageaient à peu près également Dessau et GL,
14 c'était un peu les vases communicants, eux autres
15 avaient à peu près soixante pour cent (60 %) des
16 honoraires. CIMA avait à peu près quinze dans ce
17 temps-là. Nous autres on était moins de cinq. Puis
18 il y a une « trollé » d'autres, les plus petites
19 firmes étaient à moins de cinq, de cet ordre-là.
20 Donc, on montait à quinze pour cent (15 %). À
21 quinze pour cent (15 %) on devenait parmi les
22 joueurs sérieux où là on pouvait espérer faire des
23 travaux de génie qui étaient plus, plus
24 challengeant, si on veut, des défis rattachés au
25 projet.

1 Q. **[1021]** Et les honoraires en conséquence?

2 R. Les honoraires en conséquence, oui.

3 Q. **[1022]** Et à cette époque-là, ça ça va. Alors, je
4 comprends bon finalement vous avez vendu et peut-
5 être juste pour terminer, dites-nous donc dans
6 votre parcours professionnel qu'est-ce que vous
7 avez fait après la vente, juste pour rapidement
8 pour terminer?

9 R. Je suis allé en exil en Turquie. Je développais
10 déjà en Turquie et je me suis rendu à Istanbul
11 comme ingénieur contracteur, en partenaire avec un
12 Turc, et on a construit et financé une usine qui
13 desservait un point huit millions (1,8 M) de
14 personnes. Donc, un charmant défi, et ça a été
15 plaisant. Puis ça a duré une dizaine d'années en
16 tout.

17 Q. **[1023]** C'est tout. C'était les questions que
18 j'avais pour le témoin.

19 (16:09:18)

20 M. RENAUD LACHANCE, Commissaire :

21 Q. **[1024]** Vous nous avez dit tout à l'heure que vous
22 la cote vous ne l'avez jamais payée quand vous
23 aviez des contrats à Laval?

24 R. Non.

25 Q. **[1025]** Bon, est-ce que vous saviez qu'une cote

1 devait être payée?

2 R. Oui.

3 Q. **[1026]** La rumeur voulait, donc...

4 R. Oui.

5 Q. **[1027]** Et pourquoi vous vous ne l'avez jamais payée
6 encore parce que vous aviez tellement d'expertise?

7 R. On ne l'a jamais demandée.

8 Q. **[1028]** On ne vous l'a jamais demandée?

9 R. On ne l'a jamais demandée et on ne l'a jamais
10 offerte. C'est une façon de se faire désirer parce
11 qu'une fois qu'on l'a donnée, on rentre dans le
12 rang. Alors, monsieur Vaillancourt avait ceci de
13 particulier, besoin de dominer, besoin de contrôler
14 et tant qu'il n'avait pas mis le grappin bien il
15 continuait de travailler parce que c'est un
16 monsieur très persévérant.

17 Alors, on n'avait pas besoin de le faire,
18 mais en contrepartie on doit dire qu'on lui rendait
19 des bons services sur le plan de l'image parce
20 qu'on avait des projets qui étaient différents et
21 on amenait des idées neuves. Chose qui manquait
22 beaucoup.

23 Q. **[1029]** Mais après l'élection qu'il a gagnée, il a
24 décidé de vous donner moins de contrats et puis
25 vous avez compris le message et vous avez quitté la

1 Ville, c'est ça?

2 R. Ah, c'est plus que ça, les maires de la rive-nord
3 où j'étais client avaient reçu des appels pour leur
4 dire: « S'il vous plaît, débarrassez-vous de lui »,
5 ça risquait d'être une guerre contre la firme et
6 comme il y avait trente (30) bouches à nourrir,
7 moi, j'ai décidé que je ne serais plus là et je me
8 mettais à l'abri de ça, alors...

9 Q. **[1030]** Ils avaient reçu des appels de qui, ces
10 maires de la rive-nord?

11 R. Soit du chef de cabinet ou de Vaillancourt, je ne
12 le sais pas, ils m'ont dit: « Laval nous a appelés,
13 il a l'air en maudit contre vous autres », mais
14 c'était des amis, ces gars-là, hein, alors, je n'ai
15 quand même pas voulu les mettre, eux, mal à l'aise
16 et mettre le bureau mal à l'aise. De toute façon,
17 j'avais fait le tour du jardin, alors, pour moi, la
18 Turquie, c'était intéressant.

19 Q. **[1031]** Est-ce que je comprends que lorsque le maire
20 vous a fait sa proposition, vous n'avez pas répondu
21 « Non » clairement au moment même, là, c'est plutôt
22 par les gestes, les non-gestes que vous avez
23 posés...

24 R. Ce que je lui ai dit... Excusez-moi.

25 Q. **[1032]** C'est plutôt par les gestes que vous n'avez

1 pas posés par la suite qu'il a compris que c'était
2 un « non »?

3 R. Ça n'a pas été un « Non » sec, mais ça a été « Je
4 ne contrôle pas Daniel Lefebvre, s'il veut aller
5 jouer au bowling, moi... on n'est pas obligé
6 d'aller jouer au bowling, mais il faut respecter
7 qu'il joue au bowling et pour le reste, vous me
8 demandez de le trahir, ça, c'est une chose que je
9 ne peux pas faire ».

10 Q. **[1033]** Vous lui avez dit ça la première fois?

11 R. C'est une façon de dire « Non », là, mais ça n'a
12 pas été un « Non » catégorique, « Non, pantoute »,
13 là. Je n'ai pas sombré dans la vertu totale, là, il
14 y avait des contrats qui jouaient, alors, on a
15 laissé ces contrats-là s'éteindre, on n'en a pas eu
16 d'autres, puis après ça, il est devenu, quand
17 Daniel a annoncé sa candidature officielle et que
18 la campagne a pris forme, bien là, c'est sûr que ça
19 s'est raidi et on a vu les conséquences. Ça ne
20 s'est pas fait le jour même.

21 (16:11:58)

22 Me PAUL CRÉPEAU :

23 Q. **[1034]** Puis là, peut-être juste pour terminer
24 l'histoire, mais je comprends qu'après votre départ
25 pour la Turquie, et depuis ce temps-là, et sans

1 rentrer dans le détail, vous avez continué à faire
2 affaire avec Daniel Lefebvre?

3 R. Oui. Nous avons fait ensemble une centrale
4 électrique fonctionnant au biogaz et actuellement,
5 il fait des travaux à Laval, à l'usine de
6 traitement de l'eau de Chomedey et je l'aide, je
7 l'assiste.

8 Q. **[1035]** O.K. Alors, vous...

9 R. Mais là, on est entrepreneurs, on n'est pas
10 ingénieurs.

11 Q. **[1036]** O.K. Merci.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[1037]** Merci Monsieur Vallée. Est-ce que des
14 parties veulent poser des questions? Non? Parfait.
15 Alors, je vous remercie beaucoup, Monsieur Vallée.

16 R. Est-ce que je pourrais me permettre un tout petit
17 commentaire, Madame?

18 Q. **[1038]** Allez-y.

19 R. Vous enquêtez sur la collusion dans l'industrie de
20 la construction et dans le monde du génie-conseil.
21 Je ne vous parlerai de la collusion chez les
22 ingénieurs parce que je suis peut-être le trentième
23 à vous en parler, mais la collusion qui peut
24 exister dans le monde des entrepreneurs, une des
25 choses dont on devait se garder, c'est la

1 surchauffe, qui, à un moment donné, tous les
2 contrats sortent en même temps et que là, les gens,
3 notamment la voirie, quand il y en a trop, là les
4 gens n'ont pas besoin de faire une collusion folle
5 parce que la table est pleine. Et quand on était au
6 Ministère, on a voulu... au ministère de
7 l'Environnement, on a voulu qu'il n'y ait pas cette
8 surchauffe et il y a eu des tentatives, déjà,
9 aussi, de coordination entre Hydro-Québec, Ville de
10 Montréal et ministère de la Voirie pour ne pas
11 sortir tous en même temps, afin que les
12 entrepreneurs ne soient pas gavés. Et ce sont des
13 gens qui ont de l'appétit et il ne faut pas qu'il y
14 ait trop de nourriture. C'était mon premier
15 commentaire.

16 Le deuxième, je me permets, si vous voulez,
17 parce que Monsieur Lachance, vous revenez souvent
18 avec cette question, le coût des travaux de génie.
19 Je voudrais vous mettre en garde, lorsqu'on coupe
20 dans les frais de génie, c'est nécessairement la
21 qualité qui s'en ressent et ce n'est pas
22 nécessairement la santé des gens qui est en cause,
23 mais c'est sûrement la recherche de solutions
24 optimales qui n'est plus là et il y a des économies
25 qui coûtent cher. Elles se traduisent beaucoup au

1 niveau des frais d'exploitation après et des frais
2 de construction qui eux autres, sont énormément
3 plus grands que ce qu'on peut bien sauver en frais
4 d'ingénierie. Et la dernière chose, c'est lorsque
5 les gens préparent des cahiers des charges pour
6 faire un appel d'offres public, il faut qu'ils
7 soient en mesure de savoir qu'est-ce qu'ils
8 écrivent afin qu'ils ne tuent pas toute initiative
9 et que l'innovation ait toujours sa place.
10 Maintenant, il n'y a plus de place pour
11 l'innovation parce que c'est serré comme ça et
12 c'est nécessairement des ouvrages qui vont coûter
13 plus cher parce qu'on ne donne plus la place à
14 l'innovation.

15 Me RENAUD LACHANCE, commissaire :

16 Q. **[1039]** Dépendant que les plans et devis sont trop
17 précis.

18 R. Les devis, ah bien les devis sont pépères, hein, on
19 va s'organiser pour qu'il y ait telle compétence,
20 telle compétence, telle compétence, alors là, on
21 force nécessairement tous ceux qui sont petits et
22 qui commencent et qui pourraient être bons, on les
23 met à la porte et en plus de ça, bien on va
24 demander des solutions qui sont des solutions
25 classiques parce que les gens ne connaissent pas

1 nécessairement les solutions optimales ou celles
2 qui sont d'avant-garde. Je vais prendre les... il y
3 a des nouveaux bétons, il y a des nouvelles
4 catégories d'asphalte. Alors, si le ministère n'a
5 pas une connaissance pointue, ils ne sont pas en
6 mesure de favoriser les travaux... des technologies
7 les plus avancées, alors c'est une espèce
8 d'arbitrage.

9 Et surtout dans les petites villes, quand
10 ils font des appels d'offres, bien, ils font des
11 appels d'offres qui sont « by the book » qu'ils ont
12 pris copié-collé ailleurs et qui ne s'appliquent
13 pas du tout à ce qu'ils font et ça leur coûte peut-
14 être moins cher en ingénierie, mais ça leur coûte
15 très cher dans le reste. Et l'ingénieur, lui, a sa
16 sécurité de dire « j'ai rempli le mandat ». Il
17 remplit le mandat, alors il ne peut pas être
18 poursuivi, il a fait quelque chose qui n'était pas
19 bon, mais ce n'est pas grave, il a rempli le
20 mandat, c'est ça qu'on lui demandait. Alors, si on
21 ne sait pas quoi demander, si on ne connaît pas la
22 question, on ne connaît pas la réponse. C'est
23 triste à dire là, mais c'est le danger que nous
24 avons à pousser trop loin.

25 La collusion est venue avec le gouvernement

1 lui-même qui a imposé des consortiums pour pouvoir
2 être la salière et en donner à tout le monde.
3 Alors, ils ont imposé des consortiums. Avant ça,
4 les ingénieurs-conseils, vous avez posé la question
5 à monsieur tout à l'heure, les ingénieurs-conseils,
6 c'étaient des scorpions qu'on mettait dans la même
7 bouteille. Ils ne se parlaient pas, ils étaient
8 tous prêts à se mordre et à se faire mal et après
9 coup, bien, ils ont été obligés de s'entendre. Et
10 c'est cette Loi 106 qui a amené ça. La vertu a
11 amené le vice, c'est de valeur à dire et c'est
12 contre quoi il faut se garder.

13 Déjà dans la construction actuellement, les
14 compagnies qui sont... qui cautionnent ne veulent
15 plus cautionner dans le monde de la construction.
16 C'est très difficile avoir des cautionnements.
17 Alors, on risque d'avoir de moins en moins de
18 soumissionnaires à cause de ça. Les petits ne
19 peuvent plus se faire cautionner. Alors, ça va être
20 les grands et là ça va être facile pour eux de
21 s'entendre.

22 (16:17:20)

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Q. **[1040]** Comment expliquez-vous que les compagnies ne
25 veuillent plus cautionner?

1 R. À cause de la vertu. Quand c'est merdique, ils
2 disent « ah! On n'y va plus ». Ce sont des
3 compagnies d'assurance, leur nom est important,
4 alors « on ne va pas... on ne va pas là-dedans ».
5 Comme ils ont dit à un moment donné « on ne va plus
6 dans les ordures ménagères. On ne va pas... on ne
7 va pas dans... ». Ils ont à choisir où ils vont
8 oeuvrer. Et les cautionnements de ce temps-là, le
9 nombre de personnes qui cautionnent a diminué, le
10 robinet s'est fermé. C'est très difficile d'avoir
11 des cautions. Je le sais, on l'a vécu dernièrement,
12 puis on était bon. Mais, c'est le danger qui nous
13 guette là.

14 Quand toutes les firmes sont mises à
15 l'index, que les bureaux sont mis à l'index, ça
16 fait un secteur qui n'est pas très intéressant. Ils
17 aiment autant, eux autres, passer leur argent
18 ailleurs. Alors, c'est le danger qui nous guette.
19 Je tenais à le dire. Excusez-moi. Je suis peut-être
20 hors d'ordre.

21 Q. **[1041]** Alors, merci beaucoup, Monsieur Vallée.

22 R. Merci, Madame. Merci, Monsieur.

23 Q. **[1042]** Merci.

24

25 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Je comprends qu'il est rendu presque quatre heures
3 vingt (16 h 20).

4 Me PAUL CRÉPEAU :

5 Oui.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors...

8 Me PAUL CRÉPEAU :

9 Est-ce qu'on pense à reporter à demain avant
10 d'entreprendre un nouveau témoin?

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Parfait.

13 Me PAUL CRÉPEAU :

14 Merci.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Alors, donc à demain matin.

17

18 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

19

20

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, **ROSA FANIZZI**, et **JEAN LAROSE**,
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **ROSA FANIZZI**

18

19

20

21

22

23

24 **JEAN LAROSE**